



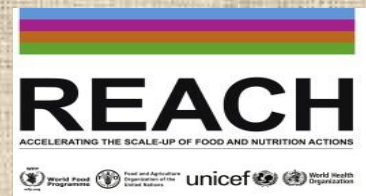
Burkina Faso

# RAPPORT

## BESOINS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN NUTRITION

*Pour l'opérationnalisation du plan stratégique multisectoriel en  
nutrition 2018-2020*

Avril 2018



## TABLE DE MATIÈRES

TABLE DE MATIÈRES	2
LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS	4
LISTE DES ENCADRES	6
LISTE DES FIGURES	6
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES ANNEXES	7
<b>RESUME</b>	8
<b>CHAPITRE 1 : INTRODUCTION</b>	13
<hr/>	
1.1. Contexte et justification	13
1.2. Efforts actuels de renforcement des capacités en nutrition	15
1.3. Portée de l'évaluation	16
1.4. Objectif de l'évaluation	16
<b>CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE</b>	17
<hr/>	
2.1. Approche méthodologique	17
2.1.1. Guide d'orientation	17
2.1.2. Approche méthodologique	17
2.2. Principaux critères d'évaluation	20
2.3. Leçons apprises et limites	21
2.3.1. Leçons apprises	21
2.3.2. Limites	21
<b>CHAPITRE 3 : PRINCIPAUX RESULTATS</b>	22
<hr/>	
A. Analyse des résultats au niveau central	22
3.1. Situation de la coordination en nutrition	22
3.2. Conseil National de Concertation en Nutrition (CNCN)	23
3.2.1. Capacité organisationnelle	23
3.2.2. Capacité technique et fonctionnelle	26
3.3. Présentation succincte du Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA)	26
3.4. Présentation succincte du Conseil National de Protection Sociale (CNPS)	27
3.5. Interrelations et pistes de renforcement des cadres de coordination	28
3.5.1. Collaboration CNCN et CNSA	28
3.5.2. Collaboration CNCN et CNPS	29
3.6. CNCN et les secteurs contributeurs du niveau central	29
3.6.1. Secteur de la sécurité alimentaire	30
3.6.2. Secteur de l'éducation	32
3.6.3. Secteur de la protection sociale	32
3.6.4. Secteur de la santé	33
3.6.5. Secteur de l'eau hygiène et assainissement	34
3.7. CNCN et les réseaux du mouvement SUN	34
3.8. CNCN et le groupe des partenaires techniques et financiers en nutrition	35

B- Analyse des résultats au niveau déconcentré	36
3.9. CNCN, les cadres de concertation et les secteurs contributeurs au niveau déconcentré	36
3.9.1. Au niveau des régions	36
3.9.2. Au niveau des communes	41
C. Formation continue et professionnelle en nutrition	44
3.10. Curricula de formation en alimentation et nutrition	44
3.10.1. Au niveau des écoles de base	44
3.10.2. Au niveau des instituts académiques et scientifiques	46
<b>CHAPITRE 4 : BESOINS IDENTIFIES ET OPPORTINUITES</b>	48
4.1. Besoins et opportunités identifiés de l'analyse interne et externe du CNCN	48
<b>CHAPITRE 5 : PLAN DE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES</b>	56
REREFERENCES	62
ANNEXES	63

## LISTE DES ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ABNORM	Agence burkinabè de normalisation, de métrologie et de la qualité
ACF	Action contre la faim
AG	Assemblée générale
AG-CNSA	Assemblée générale du conseil national de sécurité alimentaire
ANJE	Alimentation du nourrisson et du jeune enfant
ASBC	Agents de santé à base communautaire
CCR :	Cadre commun de résultats
CNCN	Conseil national de concertation en nutrition
CNSA	Conseil national de sécurité alimentaire
CNSP	Conseil national de protection sociale
CRCN	Conseils régionaux de concertation en nutrition
CRPN	Cellules régionales de protection sociale
CRSA	Conseils régionaux de sécurité alimentaire
CT	Comité technique
CT-CNSA	Comité technique du conseil national de sécurité alimentaire
CTE	Comité technique d'évaluation
DAMSSE	Direction de l'allocation des moyens spécifiques aux écoles
DDEA	Direction du développement de l'entrepreneuriat agricole
DGA	Direction générale de l'assainissement
DGEP	Directeur général de l'eau potable
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGPA	Direction générale des productions animales
DPFG	Direction de la promotion des filles et du genre
DN	Direction de la nutrition
DTA	Département de technologie alimentaire
DTAN	Direction de la transformation, de l'alimentation, de la nutrition et de la promotion des normes et de la qualité nutritionnelle des produits agricoles
DPEIEFG	Direction de la promotion de l'éducation inclusive, de l'éducation des filles et du genre
DPVC	Direction de la protection des végétaux et du conditionnement
DPV-PFNL	Direction de la promotion et de la valorisation des produits forestiers non ligneux
DSPVL	Direction de la santé publique vétérinaire et de la législation
DR	Direction régionale
ECHO	Européen commission
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GASPA	Groupes d'apprentissage et de suivi des pratiques d'ANJE
GRET	Groupe de recherche et d'échanges technologiques
HKI	Helen keller international
INERA	Institut de l'environnement et recherches agricoles
IRSAT	Institut de recherche en sciences appliquées et technologies
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONEA	Office nationale de l'eau et de l'assainissement
PAM	Programme alimentaire mondial
PCD	Plan communal de développement
PCIMA	Prise en charge <i>communautaire</i> de la malnutrition aiguë
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PFS	Point focal SUN

PNDES	Plan national de développement économique et social
PNN	Politique nationale de nutrition
PRV	Personnes ressources volontaires
PSMN	Plan stratégique multisectoriel en nutrition
PTF	Partenaire technique et financier
SONAGESS	Société nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire
SE/CNSA	Secrétariat exécutif du conseil national de sécurité alimentaire
SP	Secrétariat permanent
RAPNUT	Réseau du secteur privé pour la nutrition
RC	Renforcement des capacités
REACH	Reach: renewed efforts against child hunger & undernutrition
REPASEN	Réseau parlementaire pour la sécurité nutritionnelle
RESONUT	Réseau de la société civile pour la nutrition
RUNN	Réseau des nations unies pour SUN
SP/CPSA	Secrétariat permanent de la coordination des politiques agricoles
SP/CNPS	Secrétariat permanent du conseil national de protection sociale
ST	Secrétariat technique
ST/CNCN	Secrétariat technique du conseil national de concertation en nutrition
SUN	Scaling up nutrition
UAT	Unités d'animation technique
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance
WASH	Eau hygiène et assainissement
ZAT	Zones d'appui technique
ZATE	Zone d'appui technique d'élevage

## LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 :	Valeurs ajoutées de l'évaluation des capacités en nutrition	14
Encadré 2 :	Méthodologie de collecte des données et analyse	20
Encadré 3 :	Cadre de coordination en nutrition et connexions actuelles	54
Encadré 4 :	Cadre de coordination en nutrition et connexions souhaitées	55

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Guide méthodologique de l'évaluation des renforcements des capacités en nutrition	17
Figure 2 :	Matrice d'identification des besoins en renforcement des capacités en nutrition	19
Figure 3 :	Allocations budgétaires de l'Etat par type d'intervention	25
Figure 4 :	Différentes instances de coordination sectorielle au niveau régional	36

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Collaboration et de partenariat entre les structures du secteur de la sécurité alimentaire et les différents cadres de coordination sectorielle	31
Tableau 2 :	Situation de profils disponibles au niveau des directions régionales	38
Tableau 3 :	Compétences fonctionnelles au sein des Directions régionales	39
Tableau 4 :	Tendance des liens de collaboration et de partenariat entre les Directions régionales et les différents cadres de coordination sectorielle	40
Tableau 5 :	Aperçu des liens de collaboration et de partenariat entre les Directions régionales et les différents cadres de coordination régionale	41
Tableau 6 :	Actions de renforcement des capacités	43
Tableau 7 :	Programmes de formation dans les écoles de base	45
Tableau 8 :	Programmes de formation dans les instituts académiques et scientifiques	47
Tableau 9 :	Résumé des constats, identification des besoins issus de l'analyse interne du CNCN et opportunités existantes	48
Tableau 10 :	Résumé des constats, identification des besoins issus de l'analyse externe du CNCN et les autres cadres de concertation et opportunités existantes	49
Tableau 11 :	Résumé des constats, identification des besoins issus de l'analyse externe du CNCN et les secteurs contributeurs	50
Tableau 12 :	Résumé des constats, identification des besoins issus de l'analyse externe du CNCN et les partenaires d'appui	51
Tableau 13 :	Résumé des constats, identification des besoins issus de l'analyse externe du CNCN et les cadres de concertation décentralisés	52
Tableau 14 :	Formation et Recherche en nutrition	53
Tableau 15 :	Plan de développement des capacités	57

## **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 :	Définition des concepts	63
Annexe 2	Structures clés du niveau central ciblées et leurs rôles principaux	64
Annexe 3	Réseaux du mouvement SUN et composition	66
Annexe 4	Répartition des directions régionales	67
Annexe 5	Instituts de formation académique et professionnelle	68
Annexe 6	Liste des communes	69
Annexe 7	L'équipe REACH et le comité technique d'évaluation	70

## RESUME

### Contexte/justification

Le Burkina Faso s'est engagé depuis 2014 dans un processus de planification multisectorielle pour faire face aux problèmes nutritionnels. On peut noter entre autres qu'un cadre commun de résultats a été élaboré avec comme objectif la réduction du retard de croissance, qu'une politique nationale de nutrition a été révisée pour mieux intégrer la dimension multisectorielle, que la gouvernance multisectorielle en nutrition a été renforcée et un plan stratégique multisectoriel de nutrition 2017-2020. Cependant, la réalisation des objectifs nationaux et internationaux en matière de nutrition repose sur la capacité des individus, des organisations et des sociétés. Si les ressources financières sont certes indispensables pour y parvenir, elles ne suffisent pas pour autant à promouvoir un développement humain durable. Ainsi, pour une mise en œuvre efficace du plan stratégique, il y'a la nécessité de faire un diagnostic des capacités organisationnelle, techniques et fonctionnelles au niveau des structures engagées dans la nutrition.

### Efforts actuels de renforcement des capacités en nutrition

Cette évaluation des capacités en nutrition est réalisée dans un contexte où des efforts sont effectués pour renforcer le développement de la nutrition dans le pays. Il faut citer entre autres :

- Le développement des écoles et des instituts de formation sanctionnée par des certificats ou des diplômes en nutrition ;
- Le soutien des donateurs, des organisations internationales et des ONG, les services publics qui organisent des renforcements des capacités.

Néanmoins, ces efforts doivent être renforcés, intensifiés, coordonnés, surveillés, évalués et financés.

**L'objectif de la présente évaluation** est d'acquérir une bonne compréhension des lacunes et des besoins actuels de développement des capacités en ressources humaines et organisationnelles - de parvenir à un consensus entre les acteurs afin de développer un cadre intégré et bien coordonné de renforcement des capacités - et de fournir une base pour renforcer les actions de nutrition à tous les niveaux en faveur de la mise en œuvre du plan stratégique multisectoriel en nutrition.

**L'étude repose sur une analyse** d'un ensemble de structures techniques clé des secteurs impliqués dans le plan stratégique multisectorielle, les Réseaux du mouvement Scaling Up nutrition SUN, des Institutions de formation académique et professionnelle (publique et privée) et les collectivités locales. Il s'agit d'une étude quantitative, évaluative à visée descriptive et analytique. L'étude s'est déroulée au niveau central mais également au niveau déconcentré du pays.



### **Situation de la coordination en nutrition**

Tel qu'il est actuellement, il est inadéquat pour couvrir la dimension multisectorielle, de donner une grande visibilité et une priorité pour la nutrition et de garantir un meilleur arrimage avec les engagements du pays sur le plan international. L'importance de l'existence du CNCN et du rôle qu'il peut jouer a été reconnue par plusieurs acteurs. Cependant il a été constaté une difficulté de mobiliser les membres statutaires à tous aux sessions du CNCN. Le ST/CNCN s'appuie sur le personnel de la DN pour l'exécution des différentes tâches. Le rôle de Secrétariat Technique (ST) est assuré par le directeur de la nutrition, et ne dispose pas de TDR sauf les points ressortis dans l'arrêté de création du CNCN. Une insuffisance de compétences en ressources humaine principalement dans certains domaines clés comme la planification, le suivi-évaluation et la communication /plaidoyer ont été souligné.

### **Interrelations et pistes de renforcement des cadres de coordination**

Il existe une multitude de cadres de coordination initiés par les différents secteurs. Chacun d'eux, à travers le mandat de son secteur, tente d'impliquer les autres secteurs afin de se donner une dimension multisectorielle (CNCN, CNSA, CNPS, etc.) avec des ancrages divers. Cependant, la dimension multisectorielle voulue de ces différents cadres reste limitée. Par ailleurs, Il n'existe pas de mécanismes qui permettent à ces différents cadres d'interagir entre eux afin de pouvoir embrasser une véritable dimension holistique de la nutrition.

### **CNCN et les secteurs contributeurs au niveau central**

Le ST/CNCN collabore avec les secteurs à travers des points focaux. Ceux-ci ont été désignés par leurs responsables respectifs sans aucune formalisation. Le partage d'information par les points focaux au niveau de leurs secteurs n'est pas une pratique, et aujourd'hui l'institutionnalisation de la nutrition au niveau des secteurs peine à se matérialiser. Ces points focaux parfois n'ont pas une position stratégique dans leur ministère et peu d'influence. Par exemple dans le cadre de la planification multisectorielle en nutrition, au niveau central aucune des treize (13) structures cibles du secteur de la sécurité alimentaire, n'a été membre du comité de rédaction au CCR, du PSMN et/ou de la stratégie de communication et de plaidoyer en nutrition. Aussi, aucune des structures ne disposent d'un point focal Nutrition. L'ensemble des 5 secteurs clés ont indiqué des faiblesses en capacité fonctionnelle, et principalement en : plaidoyer, communication, facilitation, et mobilisation ressources. Les mesures de motivation du personnel sont diversement appréciées par les différentes structures dont les plus cités sont le renforcement des capacités et la stratégie de mobilisation des ressources est essentiellement le plaidoyer.

## **CNCN, les Réseaux du Mouvement SUN et le Groupe des Partenaires Techniques en nutrition**

Le ST/CNCN qui assure aussi la fonction du point focal SUN, est appuyé souvent dans ses activités par certains réseaux du mouvement SUN. Le niveau de fonctionnement des réseaux varie d'un réseau à l'autre mais les plus visibles sont le RESONUT et le RUNN. Quatre (4) réseaux sur 6 disposent d'un plan de travail (le réseau académique et des donateurs n'étant pas encore formalisés). En dehors du Réseau RUNN, l'analyse des 3 Réseaux (RESONUT, REPASEN et RAPNUT) a mis en exergue des faiblesses en : plaidoyer, formation, facilitation, communication, et suivi-évaluation. Le groupe PTF Nutrition est une autre plateforme qui existe depuis 2011, présidé par UNICEF et Co-présidé par un autre bailleur de fond, regroupant une vingtaine de partenaires et qui se réunit mensuellement. Le gouvernement prend part rarement aux rencontres.

### **CNCN, les cadres de concertation et les secteurs contributeurs au niveau déconcentré**

Les résultats ont montré que les directions régionales de l'agriculture (9/11 soit 82%) ont une très bonne collaboration avec le CNSA, faible avec le CNPS et quasi inexistant avec le CNCN. La diffusion des informations au niveau des Directions régionales se fait à travers les rapports des activités (80,9%) et la tenue des ateliers de partage (79,4%). Par ailleurs, seules 16,2% des directions interrogées disent avoir un plan de formation qui inclut la nutrition. L'insuffisance en ressources humaines spécialisées en nutrition est un problème aussi bien au niveau central que déconcentré.

Globalement, le besoin en compétence fonctionnelle le plus sollicité par les 6 Directions régionales est la formation en suivi-évaluation et capitalisation (61,19%), suivi successivement des formations en management (46,27%), en gestion des projets (44,78%), en planification opérationnelle (43,28%) et en plaidoyer (35,82%).

### **Au niveau des communes**

Les communes disposent des plans communaux de développement (PCD) dont la date d'élaboration varie d'une commune à l'autre. Les activités de nutrition ne sont pas suffisamment prises en compte dans les PCD. En matière de connectivité partenariale et de mobilisation des ressources, il est ressorti une insuffisance de partenaires techniques et financiers, des moyens et une faiblesse de collaboration inter service techniques. Les fonds propres des communes sont faibles et les priorités sont nombreuses. Certaines communes ont initié de nouvelles stratégies pour mobiliser davantage de ressources comme : - le jumelage avec d'autres mairies à l'étranger, - le plaidoyer pour le partenariat à travers les projets de coopération au développement.

Aussi, l'on remarque la présence d'associations œuvrant au renforcement des capacités des populations rurales à l'agriculture familiale, la promotion de cultures

maraîchères pour une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle et la participation citoyenne.

L'existence des agents communautaires ont été très faiblement relevée dans les communes (18%). Au niveau des services techniques, il est ressorti globalement une insuffisance de personnel formé en nutrition. En outre, on relève que malgré un effort de vulgarisation et d'appui conseil, il y'a une mauvaise répartition des ZATE, ZAT et UAT au niveau des communes et de villages, restant sans couverture.

### **Curricula de formation en alimentation et nutrition**

Les résultats ont montré que les écoles de base ne disposent pas de filière de formation en nutrition et, qu'il est nécessaire d'entreprendre une révision de leur curriculum pour s'assurer que les modules de nutrition dispensés sont à la fois appropriés et orientés vers l'application pratique de la nutrition sur le terrain.

Concernant les instituts académiques et scientifiques, il a été noté le développement progressif du secteur privé, avec un nombre important d'enseignants vacataires.

L'étude a révélé plusieurs faiblesses dans les programmes de formation nutritionnelle existants en termes de : possibilités d'acquérir des compétences pour la pratique professionnelle de la nutrition, de méthodologie d'enseignement, de portée des sujets couverts, l'alignement avec les priorités nationales et d'engagement dans la collaboration internationale.

### **Synthèse des besoins des besoins identifiés**

#### **De l'analyse interne du CNCN**

- ✓ Relecture des textes du CNCN en l'adaptant au nouveau ST ;
- ✓ Clarification des attributions, composition et fonctionnement du nouveau ST ;
- ✓ Restructuration du CNCN en lien avec les réseaux du SUN et le groupe ;
- ✓ Renforcement du staff du ST par une équipe fonctionnelle multisectorielle et une équipe d'appui ;
- ✓ Augmentation de la visibilité du secteur de la nutrition grâce à l'utilisation de champions : identifier, former et soutenir les champions de la nutrition aux niveaux régional et communal pour plaider en faveur de la nutrition.

#### **De l'analyse externe du CNCN**

- ✓ Mise en place un cadre d'échange régulière à un niveau supra ministériel entre les secrétariats technique/exécutif/permanent à la recherche de synergie et de complémentarité ;
- ✓ Renforcement de la position ou le leadership du point focal Nutrition des secteurs clés ;
- ✓ Renforcement des capacités des points focaux nutrition dans chaque secteur contributeur ;

- ✓ Renforcement de la diffusion et communication sur le Cadre Commun des Résultats et le PSMN ;
- ✓ Restructuration du CNCN en lien avec les réseaux du SUN et le groupe technique nutrition ;
- ✓ Renforcement des mécanismes de suivi évaluation pour permettre de capitaliser régulièrement la contribution des partenaires à la mise en œuvre du PSMN ;
- ✓ Renforcement de la collaboration entre les cadres de coordination au niveau régional.

### **De l'analyse au niveau communal**

- ✓ Conception et proposition de fascicule de nutrition servant de guide ; d'introduction de la nutrition dans les PCD et dans les actions quotidiennes des services techniques ;
- ✓ Prise en compte de la nutrition dans le dialogue communal au niveau des cadres déjà existants ;
- ✓ Identification, formation, utilisation et soutien des champions de la nutrition au niveau communautaire pour plus de visibilité du secteur de la nutrition au niveau.

### **De l'analyse des formations en alimentation et nutrition**

- ✓ Soutient aux programmes de formation nutritionnelle dans les écoles de base et dans les instituts d'enseignement supérieur et autres Établissements universitaires et instituts de recherche ;
- ✓ Renforcement de l'appui institutionnel de renforcement des capacités aux établissements de formation afin d'augmenter la disponibilité des experts ou des diplômés en nutrition ;
- ✓ Développement d'un plan de formation en nutrition et de recrutement par le gouvernement.

# CHAPITRE 1.

## INTRODUCTION

### 1.1.Contexte/justification

Le Burkina Faso s'est engagé depuis 2014 dans un processus de planification multisectorielle pour faire face aux problèmes nutritionnels. Cette planification a été basée sur une série d'analyses exploratoires dont les principales étaient le tableau de bord des indicateurs, la cartographie des interventions clés et des intervenants, la revue des politiques et des stratégies des secteurs contributeurs à la nutrition et l'analyse des allocations budgétaires en nutrition. Un Cadre commun de résultats (CCR) a été élaboré avec comme objectif la réduction du retard de croissance. La politique nationale de nutrition a été révisée pour mieux intégrer la dimension multisectorielle et un plan stratégique multisectoriel de nutrition 2017-2020 a été aussi élaboré.

A travers le CCR, les différents secteurs ont pris l'engagement de contribuer à la mise en œuvre efficace du plan stratégique multisectoriel en nutrition, en élaborant des plans d'action annuel, en assurant la coordination au sein du secteur, en suivant la mise en œuvre efficace des interventions prioritaires et en fournissant toutes les informations nécessaires dans le cadre du suivi-évaluation.

Pour cela, il a été nécessaire de faire un diagnostic des capacités organisationnelles au niveau de ces structures engagées dans la nutrition. Cette évaluation des capacités soutenue par le Réseau des Nations Unies pour le mouvement SUN et le REACH, a porté aussi sur les capacités techniques au sein des secteurs et a analysé comment ces ressources sont organisées pour soutenir le processus multisectoriel pour la nutrition. Il faut noter que la réalisation des objectifs nationaux et internationaux en matière de nutrition repose sur les capacités des individus, des organisations et des sociétés. Si les ressources financières sont certes indispensables pour y parvenir, elles ne suffisent pas pour autant à promouvoir un développement humain durable. La valeur ajoutée de l'étude d'évaluation des besoins en nutrition est résumée dans *l'encadré 1*.

## **Encadré 1 : Valeurs ajoutées de l'évaluation des capacités en nutrition**

### **Evaluation des capacités comme outil de planification et de suivi-évaluation pour le renforcement des capacités**

L'évaluation des capacités est un moyen de focaliser systématiquement le dialogue entre les différentes parties prenantes sur les interventions clés destinées à consolider les processus de renforcement des capacités (RC)



#### **Où en sommes-nous actuellement ?**

Ceci définit le niveau actuel de capacités, les forces et les faiblesses existantes.



#### **À quoi voulons-nous aboutir ?**

Ceci définit la vision de renforcement des capacités qui s'avèrent nécessaires pour l'avenir. Cette question implique d'identifier les objectifs et les buts comme indiqués dans la politique nationale et le plan stratégique multisectorielle en nutrition.



#### **Quel est le meilleur moyen d'y parvenir ?**

Ceci permettra de comparer la situation actuelle à la situation souhaitée, et d'identifier les besoins de passer des capacités actuelles à celles attendues dans le futur.

### **Renforcement des capacités (RC)**

Le RC est défini comme « un processus continu d'apprentissage et de changement à travers lequel les individus, les organisations, les institutions et les sociétés développent des capacités (individuellement et collectivement) à assurer des fonctions, à résoudre des problèmes et à fixer et atteindre des objectifs à travers des stratégies et des programmes de renforcement des capacités ».

#### **Consensus entre les parties prenantes sur le renforcement des capacités en nutrition :**

- L'alignement de l'évaluation sur les priorités nationales facilite l'adoption des recommandations et leur intégration dans les cycles de planification, y compris la mobilisation des ressources ;
- Un plan national de réponse en matière de RC qui définit clairement les rôles et les responsabilités des parties prenantes, coordonné, et les coûts afin de faciliter sa mise en œuvre ;
- Le plaidoyer réalisé suite à l'évaluation facilite l'adoption, le financement et la mise en œuvre des recommandations.

## 1.2. Efforts actuels de renforcement des capacités en nutrition

Cette évaluation des capacités en nutrition est réalisée dans un contexte où des efforts sont effectués par le gouvernement et ses partenaires pour renforcer le développement de la nutrition dans le pays. Il faut citer entre autres :

- Le développement des écoles et des instituts de formation sanctionnée par des certificats ou des diplômes en nutrition ;
- Les actions des donateurs, des organisations internationales et des ONG, les services publics :
  - o Avec l'Union Européenne : le programme d'appui à la politique sectorielle de santé (PAPS) 2013-2017, - le programme d'appui à la sécurité Alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience au Burkina Faso (PASANAD) pour la période 2017-2021, - le Programme d'Appui à la politique sectorielle eau potable et assainissement (PAPS-EPA) ;
  - o Avec la FAO : l'appui à l'Université Nazi Boni de Bobo-Dioulasso pour mettre en place une approche basée sur le renforcement des compétences des étudiants sur le plan académique et institutionnel du secteur rural ;
  - o Avec l'OMS : l'appui à la formation sur la sécurité sanitaire des aliments des restaurateurs dans la région sanitaire des Hauts Bassins, en octobre 2015 en provenance des districts sanitaires de Dandé, Houndé, Orodara, Bobo Dioulasso, - le renforcement des capacités des producteurs sur la prévention et la réduction de la contamination du sorgho par les mycotoxines ; - le renforcement des capacités des agents de santé sur la prise en charge de la malnutrition aiguë ;
  - o Avec le PAM : l'appui à la formation des agents de santé sur la prise en charge de la malnutrition aiguë dans tous les districts des régions de l'Est, du Nord et du Sahel, - la formation des agents de santé et ASBC sur l'ANJE dans les Districts de Mani (régions de l'Est) et Titao (régions du Nord), - l'encadrement des enseignants des Ecoles/Instituts de formation du Secteur rural de Bobo-Dioulasso sur les indicateurs de nutrition et de sécurité alimentaire, - la formation des agents de la Direction de la Nutrition sur la méthodologie SMART.
- De plus, le développement des outils d'orientation par des acteurs, notamment les manuels de formation, les brochures et les outils de travail sont vulgarisés dans le but de renforcer les capacités des cadres sur le terrain. Les ONGs parmi tant d'autres, telles que le Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET), Helen Keller International (HKI), Terre des Hommes (TdH), Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES), Progetto Mondo MLAL, Help et Action Contre la Faim (ACF), œuvrent dans ce sens. Beaucoup d'entre eux conduisent des actions, de court, moyen et long terme, de renforcement de capacités, des connaissances et pratiques nutritionnelles, des bonnes pratiques d'alimentation, de soins et d'hygiène et assainissement, de soutien aux capacités de production locale et à la commercialisation d'aliments fortifiés.
- Cependant, ces efforts doivent être renforcés, intensifiés, coordonnés, surveillés, évalués et financés de façon durable car ils contribuent à des meilleurs résultats dans la mise en œuvre du PSMN.

### **1.3. Portée de l'évaluation**

L'évaluation a répondu à la question suivante : « comment les individus et les institutions sont organisés pour la mise en œuvre du plan stratégique multisectoriel en nutrition » ?

### **1.4. Objectif de l'évaluation**

- ✓ acquérir une bonne compréhension des lacunes et des besoins actuels de développement des capacités en ressources humaines et organisationnelles ;
- ✓ parvenir à un consensus entre les acteurs afin de développer un cadre intégré et bien coordonné de renforcement des capacités ;
- ✓ fournir une base pour renforcer les actions de nutrition à tous les niveaux en faveur de la mise en œuvre du plan stratégique multisectoriel en nutrition.

L'évaluation a mis un accent particulier sur le diagnostic des capacités humaines et fonctionnelles du cadre de coordination en nutrition (c'est-à-dire le CNCN), avec une analyse interne et externe des facteurs impactant sa fonctionnalité, et, d'autres cadres de coordination existants et les ministères sectoriels sus-identifiés au niveau central et local.



# CHAPITRE 2.

## METHODOLOGIE

### 2.1. Approche méthodologique

#### 2.1.1. Guide d'orientation

Le processus d'évaluation des capacités au Burkina Faso a pris comme référence le guide d'orientation<sup>2</sup> développé par les agences UN en 2016. Il s'agit d'un guide pour aider les pays à évaluer globalement les besoins de capacités multisectorielles et sectorielles pour une mise à échelle efficace des actions en matière de nutrition et la conception subséquente d'une réponse au renforcement des capacités.



**Figure 1 :** Guide méthodologique de l'évaluation des renforcements des capacités en nutrition.

#### 2.1.2. Approche méthodologique

##### a) Phase de préparation

⇒ Série d'échanges entre les parties prenantes :

- sur l'intérêt de réaliser une évaluation des besoins en renforcement des capacités afin de rendre plus efficace la mise en œuvre du plan stratégique multisectoriel en nutrition ;
- pour définir la portée et le but de l'évaluation ;
- pour valider la note concept contenant la portée et le but de l'évaluation, et définir les prochaines étapes et mettre en place du comité technique d'évaluation (CTE).

Il est composé de l'équipe REACH, des Points focaux nutrition des secteurs (sécurité alimentaire, nutrition, protection sociale, éducation, WASH, santé) et d'une personne des ressources humaines du Ministère de la santé).

Le leadership est assuré par la Direction de la nutrition (DN) (annexe 7).

Il a été fait recours à certains documents dont :

- ⇒ La Revue des évaluations déjà réalisées par le CTE, qui a permis de cerner le gap en termes d'études sur le renforcement des capacités au Burkina Faso.
- ⇒ Enfin il eut l'élaboration du protocole de l'évaluation par le CTE et sa validation avec les points focaux nutrition des agences UN, le secrétariat du REACH et les autres partenaires.

## b) Phase d'exécution

⇒ Type et cadre de l'étude

Il s'agit d'une étude qualitative, évaluative à visée descriptive et analytique. L'étude s'est déroulée au niveau central mais également au niveau déconcentré du pays.

⇒ Echantillonnage et méthodologie de collecte de données et analyse

Le choix raisonné des structures impliquées dans les actions clés du PSMN au niveau central a été utilisé ; toutefois au niveau déconcentré, l'ensemble des structures techniques des secteurs clés ont été toutes incluses dans l'étude. Toutes les régions ont été concernées et deux communes ont été sélectionnées de façon aléatoire par région.

Les structures impliquées au niveau central étaient :

- Secrétariats techniques, permanents ou exécutif des structures de coordination : Conseil national de concertation en nutrition (CNCN), Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA), Conseil National de Protection Sociale (CNSP) ;
- Structures ou directions techniques, des 6 secteurs clés (santé, sécurité alimentaire, nutrition, éducation, eau hygiène et assainissement, protection sociale) (annexes 2) ;
- Réseaux du mouvement Scaling Up nutrition SUN (annexe 3).
- Institutions de formation académique et professionnelle (publique et privée) (liste en annexe 5) ;

Les structures impliquées au niveau déconcentré étaient :

- Directions régionales des ministères clés (santé, agriculture, élevage, eau et assainissement, éducation, femme et solidarité nationale) (annexes 4) ;
- Services techniques des communes et autorités locales (annexe 6)

⇒ Durée et techniques de collecte des données

L'entretien individuel a été utilisé auprès des structures impliquées au niveau central et au niveau déconcentré. Douze (12) guides d'entretien ont été élaborés. La sortie sur le terrain s'était déroulée du 09 au 20 octobre 2017 pour le niveau central et du 19 novembre au 03 décembre 2017 pour le niveau déconcentré et décentralisé.

Le « focus group » a concerné le niveau communal, à l'aide d'un guide de discussion dirigée (au total 24 focus group).

La structuration des guides d'entretien a été axée sur :

- Informations générales : interview avec les premiers responsables des structures et groupe de discussion au niveau communautaire ;
- Capacité organisationnelle (ancrage institutionnel, planification, coordination et partenariat, système d'information et de redevabilité, difficulté organisationnelle, et mobilisation des ressources) ;
- Capacité technique (nombre, profil, rôle et responsabilité, motivation, harmonisation des curricula) ;
- Capacité fonctionnelle (communication, leadership, management, facilitation, formation, plaidoyer, suivi-évaluation...) ;
- Capacité communautaire : agents communautaires, associations/groupements communautaires et les approches communautaires.

⇒ Pré-test des outils

Un prétest a été fait dans deux structures le 4 octobre 2017 afin de vérifier la compréhension et cohérence des questions, l'acceptabilité des fiches d'entretien et la durée par fiche.

⇒ Formation des équipes

Les enquêteurs au nombre de 9 enquêteurs étaient les membres du comité multisectoriel d'évaluation (3 enquêteurs mobilisés pour la collecte des données au niveau central, et 6 enquêteurs mobilisés pour le niveau déconcentré et décentralisé). Ils ont été formés le 6 octobre 2017 pour le niveau central et 16 novembre 2017 pour le niveau déconcentré et décentralisé.

⇒ Considérations éthiques et limitations

Une lettre officielle du Ministère de la santé a annoncé le passage des enquêteurs et expliqué l'intérêt, les objectifs de cette évaluation.

⇒ Analyse des données

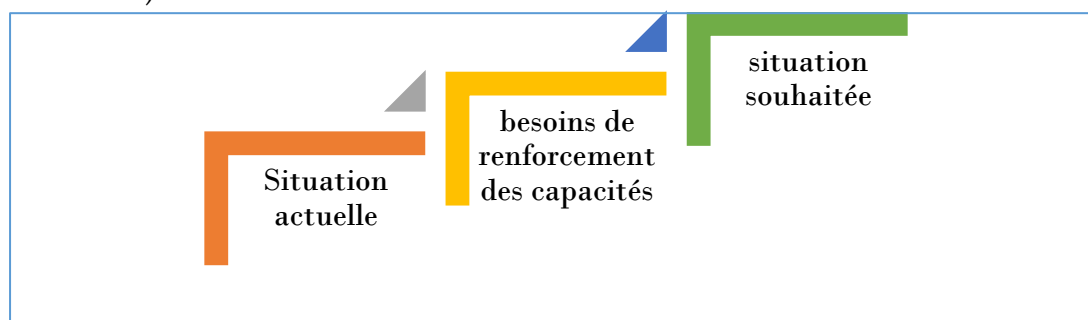
Pour les structures du niveau central et régional : l'analyse des données collectées s'est faite en deux étapes :

- pour les données qualitatives, un dépouillement manuel a été fait d'une analyse de contenu ;

- pour les données quantitatives, le logiciel Excel a été utilisé pour le traitement et le croisement des données.

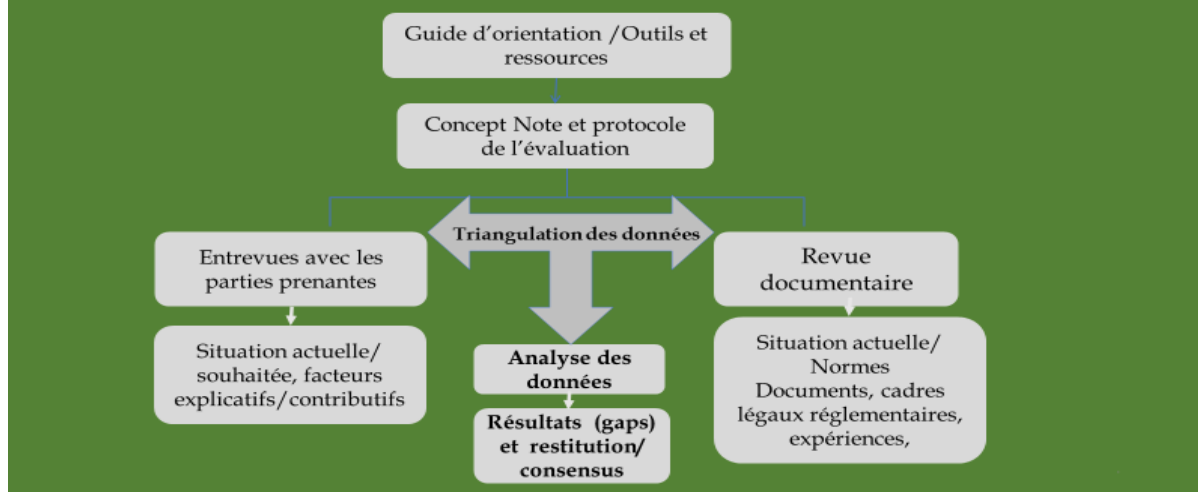
Elle a consisté en une triangulation des informations comme montré sur l'encadre 2 ci-dessous.

En outre, la matrice d'analyse faisant ressortir ainsi les critères d'évaluations judicieusement choisis, la situation existante et la situation souhaitée ont permis d'identifier les lacunes ou gaps pour le renforcement des capacités en nutrition (figure 2). Cette matrice d'identification des besoins en renforcement des capacités en nutrition a été basée sur la comparaison entre la situation actuelle et la situation souhaitée).



**Figure 2** : Matrice d'identification des besoins en renforcement des capacités en nutrition

## Encadré 2. Méthodologie de collecte de données et analyse



### c) Phase d'élaboration et préparation du plan d'actions

L'équipe REACH a procédé ensuite à l'exploitation des données récoltées et à l'élaboration du rapport. Les prochaines étapes consisteront en :

- l'organisation d'un atelier de validation ;
- la validation du rapport d'analyse de la situation ;
- l'élaboration du plan d'actions de renforcement des capacités et choix en nutrition et choix des stratégies.

## 2.2. Principaux critères d'évaluation

Les critères pour cette évaluation ont porté sur les aspects suivants :

- ⇒ **Capacité organisationnelle** : elle a été considérée comme la capacité de l'organisation à accomplir les différentes tâches pour atteindre ses objectifs et assurer son bon fonctionnement et sa saine gestion. Dans cette section nous analysons principalement l'ancrage institutionnel, la planification, le mécanisme de coordination et partenariat, le système d'information et de redevabilité.
- ⇒ **Capacité technique** : elle a été considérée comme la capacité de l'organisation à disposer du personnel en quantité et en qualité, à définir le rôle et responsabilités et à mettre en place des mesures de motivation. (La manière selon laquelle l'organisation motive le personnel pour une performance optimale). Mais nous avons aussi vérifié la disponibilité de la potentialité de compétences qualifiées en matière de nutrition dans le pays et l'harmonisation des curricula de formation.
- ⇒ **Capacité fonctionnelle** : elle est nécessaire pour créer, gérer et examiner les politiques, législations, stratégies et programmes à tous les niveaux de capacités (environnement favorable, niveau organisationnel, niveau individuel) et dans toutes les problématiques (communication, leadership, management, facilitation, formation, plaidoyer, suivi-évaluation...). Elles sont primordiales pour « faire avancer les choses » et ne sont associées à aucun secteur ou thème particulier

## 2.3. Leçons apprises et limites

### 2.3.1. Leçons apprises

- ⇒ Une analyse minutieuse du champ d'évaluation du renforcement des capacités en nutrition est très importante au départ afin de limiter la portée et éviter des objectifs très ambitieux ;
- ⇒ Il a été mis en évidence et ce de manière capitale que la ou les personne (s) chargée (s) de la réalisation de tel étude puissent connaître l'environnement de la nutrition dans le pays ;
- ⇒ L'utilité de mettre en place une équipe d'évaluation constituée des points focaux issus des secteurs clés impliqués dans la multisectorialité est apparu essentielle, afin de donner une certaine légitimité et une appropriation de l'étude par les sectoriels.
- ⇒ Une validation technique du protocole, des questionnaires et des avancées à chaque étape du processus avec les parties prenantes favorise le consensus et l'appropriation.

### 2.3.2. Limites

- ⇒ La lourdeur des procédures administratives au niveau des services publics

La signature des lettres d'autorisation a quelques fois perturbé le calendrier des activités. C'est ainsi que les Directions régionales de la santé pour faciliter la transmission de l'information et la mobilisation des autres Directions régionales des secteurs clés ont été saisies, mais cela s'est avéré limitée. Ce qui a nécessité des échanges téléphoniques et des frais de communication beaucoup plus accrus de la part des enquêteurs directement sur place pour entrer en contact et obtenir des rendez-vous auprès des Directions régionales ciblées.

- ⇒ Changement des membres de l'équipe multisectorielle pour le suivi de l'étude et la collecte des données

Les membres de l'équipe multisectorielle n'ont pas un calendrier dédié uniquement à l'étude d'évaluation ; ils sont souvent absents pour des activités de leurs secteurs. Ce qui a contribué aussi à perturber le calendrier des activités Par ailleurs, il y'a eu des changements d'une réunion à l'autre des Points Focaux sectoriels par un collègue du même service ; et l'on constate un taux de renouvellement de l'équipe d'évaluation multisectorielle à près de 85% du début de l'étude à la phase d'évaluation au niveau régional et communal. Les nouvelles personnes incluses dans le comité d'évaluation et mobilisées pour la collecte des données, n'ont pas ainsi suivi toutes les formations au cours des ateliers antérieurs et cela peut constituer des faiblesses ou handicapes.

# CHAPITRE 3

## PRINCIPAUX RESULTATS

### A- Analyse des résultats au niveau central

#### 3.1 Situation de la coordination en nutrition

À partir de la revue des documents et des différents entretiens, l'encadré 3 (page 54) nous donne un aperçu global du cadre de la coordination en nutrition au Burkina Faso. Cette cartographie institutionnelle de la coordination est complexe et fragmentée et les liens entre ces niveaux ne sont pas clairs pour tous les acteurs.

Il ressort que la nutrition se retrouve en sandwich entre plusieurs ministères avec souvent des chevauchements d'attributions. Le Conseil National de Concertation en Nutrition (CNCN) dont la Direction de la nutrition du Ministère de la santé assure le secrétariat technique est comme le principal mécanisme de coordination de la nutrition. Mais à côté, le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) au Ministère de l'agriculture et le Conseil National de Protection Sociale (CNPS) à la primature sont aussi des cadres où les questions de nutrition sont abordées.

Au Burkina Faso, en plus du CNCN, du CNSA et du CNPS, il existe dans des secteurs, différents mécanismes de coordination intersectoriels qui de façon directe ou indirecte peuvent impliquer la nutrition, entre autres nous pouvons citer le :

- Conseil National pour l'Environnement et le développement durable (CONEDD)
- Commission Nationale pour les Réfugiés (CONAREF)
- Conseil National de l'Education (CNE)
- Conseil National de l'Eau (CN Eau)
- Conseil National de l'Hygiène publique (CNHP)
- Conseil National de la Promotion du genre (CONAP-Genre) - .....

Seuls les 3 premiers (CNCN, du CNSA et du CNPS) ont été pris en considération dans cette étude d'évaluation, et particulièrement dans ce rapport un focus beaucoup plus détaillé des capacités concernant le CNCN a été présenté.

Il a été aussi mentionné l'existence des réseaux du mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) et du Groupe Technique nutrition des partenaires techniques et financiers comme des mécanismes qui interagissent avec le CNCN.

## 3.2. Conseil National de Concertation en Nutrition (CNCN)

### 3.2.1. Capacité organisationnelle

#### a) Capacité de coordination et de prise de décision

##### ✓ Ancrage institutionnel

Le dispositif institutionnel de la nutrition au Ministère de la santé (MS) a été renforcé en 2008 par la création du Conseil National de Concertation en Nutrition (CNCN). Les avis des personnes interviewées sont mitigés par rapport à l'ancrage de la coordination en nutrition. Pour le premier groupe d'acteurs, l'ancrage doit être porté à un niveau supra ministériel comme le premier ministre. Tel qu'il est actuellement, il est inadéquat pour couvrir la dimension multisectorielle, de donner une grande visibilité et une priorité pour la nutrition et de garantir un meilleur arrimage avec les engagements du pays sur le plan international. Pour le deuxième groupe, le Ministère de la santé est riche d'expérience en matière de coordination des programmes multisectoriels, dispose de ressources humaines qualifiées pour renforcer davantage la coordination en matière de nutrition.

*« L'ancrage de la coordination de la nutrition au Burkina est un sujet qui perdure depuis 2015, dont même la création tout récemment d'un secrétariat technique rattaché au cabinet du Ministère de la santé ne semble pas calmé les débats » - extrait des entretiens*

Cependant, l'importance de l'existence du CNCN et du rôle que peut jouer le CNCN a été reconnue par plusieurs acteurs enquêtés.

##### ✓ Organe de concertation

Les acteurs, aussi bien du niveau central que du niveau déconcentré ont souligné que le CNCN était plus un organe de concertation qu'un organe de prise de décision. Ce qui est confirmé dans le décret de création, le CNCN se veut un organe consultatif chargé d'assurer la liaison et la coordination entre les départements ministériels concernés par la politique nationale de nutrition.

Les sessions ordinaires sont prévues deux fois par an ou en session extraordinaire, mais il est ressorti une irrégularité de ces sessions dans la pratique, de 2014 à 2017, quatre (4) sessions ont été organisées sur 8 prévues (50%) et les périodes des rencontres ont toujours été décalées. Les sessions de CNCN devront être présidées par le Ministre de la santé, co-présidées par le Ministre de l'agriculture. Les acteurs ont noté que le niveau de représentativité des autorités aux sessions du CNCN ne facilite pas des prises de décisions. Il a été noté que la présidence, très souvent, a été déléguée au secrétaire général ou à un conseiller technique du Ministre : une seule participation effective du Ministre de la santé sur quatre (4) sessions organisées.

Les textes du CNCN regroupe 14 départements ministériels membres, cependant il a été constaté une difficulté de les mobiliser tous aux sessions du CNCN. Selon la revue documentaires, les secteurs qui participaient régulièrement étaient : la santé, l'agriculture, l'éducation, l'eau hygiène assainissement, la protection sociale. Et moindre, le commerce, l'environnement et l'élevage.

## ✓ Structure d'exécution

*« L'animation du CNCN par le Secrétariat technique est un aspect important pour son fonctionnement. Si cette tâche n'est pas remplie efficacement, le CNCN risque de ne pas satisfaire aux nombreuses attentes qui sont placées en lui -extrait des entretiens ».*

Le rôle de Secrétariat Technique (ST) est assuré par le directeur de la nutrition. Il ne dispose pas de TDR sauf les points ressortis dans l'arrêté de création du CNCN.

Le ST a pour rôle de produire des contenus techniques, organiser la vie du conseil et les différentes rencontres, faire circuler l'information auprès des structures membres et assurer le rôle de veille sur les actions entreprises par les différents acteurs dans le domaine de la nutrition. Le directeur de la nutrition se fait aider par les cadres de la direction de la nutrition, qui peuvent changer selon les sessions, sans rôles et responsabilités formelles définies au préalable.

Au cours des entretiens, tout le monde s'accorde à reconnaître les efforts fournis pour rendre le CNCN, un cadre multisectoriel, mais ils pensent que les thématiques à l'ordre du jour lors des sessions sont plus axés sur les questions spécifiques de la santé/nutrition. Cependant, certains acteurs pensent que l'emplacement récent d'un secrétariat technique chargé de l'alimentation et de nutrition au cabinet du MS (décret pris en Conseil des Ministres du 8 novembre 2017) permettra de tenir compte de tous les secteurs contributeurs de la nutrition. En matière de communication avec les intervenants externes, le ST/CNCN publie les rapports des sessions et les différentes recommandations. Le Ministère de la santé organise des revues semestrielles où la DN fait des présentations mais il n'existe pas de plateforme de partage des rapports annuels sur la mise en œuvre des interventions nutritionnelles.

### **b) Capacité de planification, de gestion des données et de redevabilité**

Le ST/CNCN ne dispose pas d'un plan de travail et les thématiques à débattre sont discutés en interne au cours de la préparation de la session. Le rôle de directeur de la nutrition, Point Focal SUN du gouvernement et de ST/CNCN étant assuré par la même personne, il est difficile de distinguer clairement les lignes directrices d'actions de la DN et du ST/CNCN.

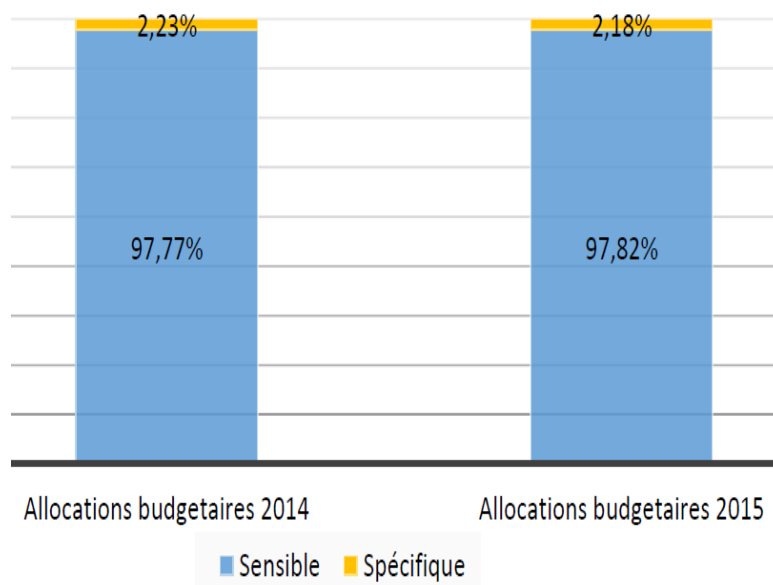
En matière de planification en nutrition, les personnes interrogées se félicitent des efforts enregistrés au cours de ces cinq (5) dernières années pour donner plus d'importance à la nutrition. Elles citent en exemple, la révision de la politique nationale de nutrition (PNN), le cadre commun des résultats (CCR) et le plan stratégique multisectoriel en nutrition (PSMN) 2017-2020 et la prise en compte de la nutrition dans le plan national de développement économique et social (PNDES) qui constitue le référentiel du développement économique et social du pays.



A la question relative au système de redevabilité du ST/CNCN, les répondants ont majoritairement répondu qu'il n'est pas clairement établi : - partage des comptes rendu et des recommandations non effectif, - suivi unilatéral de la mise en œuvre des recommandations par la DN sans l'implication des autres secteurs, -insuffisance de leadership - insuffisances des ressources humaines, matérielles et financières, - insuffisance de communication, sont tant de facteurs cités qui rendent inefficace le système de redevabilité du ST/CNCN.

### c) Capacité à mobiliser des ressources

Bien que l'arrêté de création du CNCN, dans son article 16 a mentionné que le budget du CNCN est assuré par le budget national, les sessions sont financées par les partenaires technique et financier. Il n'y a pas de ressources nationales dédiées à la coordination. La stratégie de mobilisation des ressources financières pour les activités est faite à travers l'élaboration des plans d'actions annuels. Cette planification budgétaire sur une base annuelle ne permet pas d'avoir une perspective de long terme et d'anticiper ses besoins financiers. La gestion financière des sessions du CNCN s'appuie sur les 4 gestionnaires des hôpitaux jouant le rôle de comptables/gestionnaires au niveau de la Direction de la nutrition. On note malgré les efforts du gouvernement, une grande dépendance de l'appui des bailleurs de fonds dans tous les secteurs contributeurs de la nutrition. Dans la logique de mise à échelle des interventions, il a été constaté une volonté de maîtrise des coûts des interventions auprès de l'Etat et des partenaires. Une analyse du financement de la nutrition a permis d'établir les coûts unitaires pour les différentes interventions de nutrition : par exemple en 2014 et 2015, les résultats ont montré que les interventions sensibles à la nutrition des ministères concernés, sur budget de l'Etat, ont bénéficié de 10,539 milliards et 6,732 milliards FCFA soit en moyenne 97% des allocations globales. La part budgétaire des investissements spécifiques a représenté moins de 3% (figure 4). Le PSMN a été budgétisé et la mobilisation des ressources est une des préoccupations actuelles du secteur de la nutrition. L'allocation budgétaire en 2017 pour la nutrition de la part de l'Etat, est d'environ 1 Milliard F.CFA.



**Figure 3 :** Allocations budgétaires de l'Etat par type d'intervention.

Source (RESONUT : réseau de la société civile pour le mouvement SUN (Août 2016). Analyse des allocations budgétaires et des dépenses annuelles du Gouvernement pour les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition, au Burkina Faso, en 2014 et 2015)

### **3.2.2. Capacité technique et fonctionnelle**

Nous avons vu plus haut que le ST/CNCN s'appuie sur le personnel de la DN pour l'exécution des différentes tâches. Le personnel, le plus souvent, 5 à 6 personnes de la DN, est affecté à la préparation et l'animation des AG du CNCN et selon leur disponibilité et l'intensité des activités. Le nombre de cadre total au niveau de la DN est de 33 agents dont 45% sont des nutritionnistes (nutrition humaine et agroalimentaire, avec une proportion de 33% de femmes). Il y a aussi des médecins (généraliste et santé publique), des pharmaciens et des attachés de santé en épidémiologie. Ce personnel est reparti à la DN dans un service administratif et financier, un service de surveillance et de prise en charge nutritionnelle, un service de prévention de la malnutrition et de promotion des pratiques nutritionnelles adéquates, un service d'approvisionnement et de gestion des intrants. Les tâches et exigences de chaque poste sont bien connues. L'analyse a fait ressortir une insuffisance de compétences en ressources humaines principalement dans certains domaines clés comme la planification, le suivi-évaluation et la communication /plaidoyer. Les mesures d'incitation sont faibles se résumant à des participations à des séances de renforcement des capacités. En ce qui concerne le matériel et équipement, cette évaluation a montré une insuffisance de matériel/équipement. Les agents utilisent très souvent leurs propres ordinateurs dans le cadre des activités et très souvent leur propre source de connexion à l'internet.

### **3.3. Présentation succincte du Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA)**

Le CNSA est l'instance de réflexion et d'orientation qui assure la supervision de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire, créée par décret en 2003. Les membres sont composés de 11 ministères.

La structure d'exécution est le Secrétariat Exécutif du CNSA, qui est sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH). Il comprend des services d'appui, des projets et programmes spécifiques rattachés et des départements composés de services techniques.

Il dispose d'un Comité Technique (CT-CNSA) qui est l'organe technique chargé de l'étude des dossiers soumis au CNSA, de la réflexion permanente sur les questions de sécurité alimentaire et de la gestion des ressources financières et physiques du dispositif. Le CT est composé d'un comité restreint de huit (8) membres statutaires, mais élargie à une quarantaine (40) de membres participant aux différentes rencontres, dont la présidence est assurée par le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'agriculture et la co-présidence par un Représentant des Partenaires technique et financier (PTF). Les rencontres sont régulières, une fois par mois bien qu'il ait été notifié une certaine absence des représentants statutaires lors des sessions se traduisant par une forte tendance à la délégation des membres ou à se faire représenter.

L'instance de prise de décision est l'assemblée générale/CNSA présidé par le Ministre de l'agriculture. Il a été noté une irrégularité des rencontres (3 sessions AG réalisées/8 prévues, en raison de 2 sessions par an, de 2014 à 2017 soit 37,5%). Les agendas du jour sont en lien avec la Sécurité alimentaire. Le CNSA travaille avec des structures spécialisées telles que la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS), le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation CONASUR. Il dispose des structures déconcentrées au niveau des régions et des provinces et ainsi qu'un fond propre d'appui à la sécurité alimentaire (FASA).

Le SE-CNSA qui assure la coordination des actions de sécurité alimentaire, dispose entre autres en son sein de 7 nutritionnistes et 5 spécialistes en agro-alimentaire.

La faiblesse de compétences en matière de plaidoyer et de mobilisation des ressources a été soulignée. La structure a également parmi d'autres un service de communication, un service de l'informatique, un site web. Aussi, il existe un département de la planification et du suivi-évaluation (composé d'un service des études et de la Planification, et d'un service suivi-évaluation) et un département de Gouvernance Institutionnelle.

### **3.4 Présentation succincte du Conseil National de Protection Sociale (CNPS)**

L'ancrage du CNPS est au niveau du premier ministre. Il constitue l'organe d'orientation et de décision en matière de protection sociale. Les axes d'orientation concernent principalement les filets sociaux et l'assurance sociale. Le CNPS doit surtout assurer une synergie d'actions de tous les acteurs intervenant dans le domaine de la protection sociale et veiller spécialement à la convergence et à la complémentarité des interventions et actions. Les membres sont composés de neuf (9) ministères et la présidence est assurée par le Premier ministre et la vice-présidence, par le Ministre en charge de l'économie et des finances le Ministre en charge de l'action sociale et de la solidarité nationale et le Ministre en charge du travail et de la sécurité sociale. La structure d'exécution est composée du secrétariat permanent (SP), de la cellule interministérielle spécialisée chargée des filets sociaux, de la cellule interministérielle spécialisée chargée de l'assurance sociale et des cellules régionales pour la protection sociale. Le CNPS se réunit en session ordinaire une fois par an. Le premier ministre a présidé trois (3) sessions sur cinq (5) de 2013 à 2017 et les deux (2) autres par le Ministre de l'économie et des finances. Comme au CT-CNSA, en raison d'une session par an. Les membres se font souvent représenter aux sessions.

Selon certains partenaires techniques et financiers, malgré l'ancrage du CNPS a un niveau supra-ministériel, la coordination des activités de protection sociale sur le terrain et le ciblage des plus vulnérables continuent de poser de sérieux problème. Les sessions du CNPS sont financées par les partenaires techniques et financiers.

Le SP-CNPS qui assure la coordination des actions de protection sociale, ne dispose pas en son sein de nutritionnistes, ni de spécialiste en agro-alimentaire. Il existe une direction chargée de la communication, deux (2) directions dont les activités concernent le suivi, mais elles ne sont pas constituées de Services.

Les profils disponibles sont des cadres et agents des affaires sociales, sociologue et économiste planificateur. Un besoin de compétences fonctionnelles n'a pas été exprimé et aucune faiblesse concernant les compétences en termes de plaidoyer, de formation, de facilitation, de mobilisation des ressources ou de communication n'a été indiquée.

### **3.5. Interrelations et pistes de renforcement des cadres de coordination**

Il existe une multitude de cadres de coordination initiés par les différents secteurs. Chacun d'eux, à travers le mandat de son secteur, tente d'impliquer les autres secteurs afin de se donner une dimension multisectorielle (CNCN, CNSA, CNPS, etc.) avec des ancrages divers. Cependant, la dimension multisectorielle voulue de ces différents cadres reste limitée. Par ailleurs, Il n'existe pas de mécanismes qui permettent à ces différents cadres d'interagir entre eux afin de pouvoir embrasser une véritable dimension holistique de la nutrition.

L'évaluation du niveau de collaboration des structures avec d'autres secteurs, dans cette étude, s'est fondée sur l'implication à la préparation, l'identification, la planification et l'exécution d'un projet ou d'une intervention sur le terrain (étude/enquêtes, sorties de terrain /missions conjointes, atelier de réflexion / élaboration, élaboration de plan et politiques...).

#### **3.5.1 Collaboration CNCN et CNSA**

La collaboration entre le CNCN et le CNSA a été analysée dans la mesure où plusieurs acteurs pensent que ces deux entités sont considérées à tort ou à raison en chevauchement. Au vu de leurs mandats, les deux institutions sont complémentaires et devraient travailler en synergie.

Selon les acteurs, la collaboration entre le CNCN et le CNSA mérite une attention particulière. Actuellement, les participations respectivement aux CT et AG du CNSA et aux sessions du CNCN souffre de niveau représentativité. Le Ministère de la santé est représenté aux AG du CNSA par le directeur de la nutrition et aux CT par un staff de la DN. Lors des sessions CNCN, le ministère de l'agriculture est représenté par le SE-CNSA ou un membre de son staff. Une forme de collaboration mais le niveau de représentativité pèse sur cette complémentarité et synergie recherchées et sur les questions de la redevabilité l'un envers l'autre.

En termes de connectivité partenariale, la DN est associée fréquemment à l'élaboration du plan de réponse et de soutien aux populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition qui est effectuée chaque année et piloté par le SE-CNSA. La DN est aussi sollicitée pour la co-organisation des AG-CNSA bien que les thématiques débattues ne fassent aucun lien avec la nutrition. Tout récemment, le CNSA dans ses Fonds d'Appui à la Sécurité Alimentaire (FASA) a mobilisé des ressources pour la réalisation de l'enquête nutritionnelle SMART 2017. On note de plus en plus ces deux dernières années, une évolution positive dans les rapports, au point qu'au niveau du SE-CNSA et la DN, la collaboration a été jugée respectivement moyenne et forte.

Malgré ces tentatives de collaboration, les défis restent la création de synergie entre les interventions de sécurité alimentaire et de nutrition à travers l'harmonisation des actions, la planification et le suivi conjoints et la volonté de collaboration.

### **3.5.2 Collaboration CNCN et CNPS**

Le niveau de collaboration et d'implication du ST/CNCN et du SP-CNPS a été jugé bien (moyen par l'un et fort pour l'autre) par les deux responsables. La DN qui assure le ST du CNCN a souligné la participation du point focal protection social aux activités multisectorielles en nutrition initiée par le Ministère de la santé (étude cartographique, élaboration de la politique nationale de nutrition, évaluation des besoins...).

Le Secrétariat du CNCN a été impliqué dans les actions filets sociaux coordonnées, et a participé à l'élaboration du document de méthodologie de ciblage des personnes vulnérables.

Il est à signaler que dans le cadre de la mise en œuvre et l'accompagnement des actions de nutrition déclinées dans le PNDES, il a été mis sur pieds une équipe fonctionnelle dénommé : Gestion de la multisectorialité de la nutrition. Cette cellule est constituée des points focaux des secteurs clés incluant une personne ressource issue du SE-CNSA et une personne ressource issue du SP-CNPS.

L'opportunité qui permettrait de renforcer ces alliances pourrait être la création d'un cadre de coopération bilatérale.

Il est espéré que le nouveau secrétariat technique chargé de la nutrition et de l'alimentation du Ministère de la santé, puisse assurer et renforcer la liaison avec ces différentes instances

### **3.6. CNCN et les secteurs contributeurs du niveau central**

Afin de mieux capter le niveau de collaboration et de partenariat entre les secteurs clés et le CNCN, l'analyse des interrelations a concerné le ST/CNCN, mais aussi le SE-CNSA et le SP-CNPS avec les structures techniques clés principalement engagées dans le cadre commun des résultats en nutrition. Le ST/CNCN collabore avec les secteurs à travers des points focaux à travers un comité technique multisectoriel mis en place par la DN pour le besoin d'élaboration ou de validation des documents stratégiques. Ces points focaux ont été désignés par leurs responsables respectifs sans aucune formalisation. La même personne peut intervenir aux différentes étapes de processus ou bien elle peut être remplacée par une autre selon la disponibilité du personnel dans le secteur. En principe, ces points focaux constituent l'interface entre ST/CNCN et les secteurs respectifs. Cependant, sur le plan pratique, très peu d'entre eux jouent ce rôle. Le partage d'information par les points focaux au niveau de leurs secteurs n'est pas une pratique et aujourd'hui, l'institutionnalisation de la nutrition au niveau des secteurs peine à se matérialiser. Ces points focaux parfois n'ont pas une position stratégique dans leur ministère et ont peu d'influence.

### 3.6.1. Secteur de la sécurité alimentaire

Au niveau du ministère de l'agriculture, quatre (5) directeurs et un (1) chefs de service/département des structures suivantes : la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) , la Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement (DPVC), la Direction du développement de l'entrepreneuriat agricole (DDA), le Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Agricoles (SP/CPSA), la Direction de la Transformation, de l'Alimentation, de la Nutrition et de la promotion des normes et de la qualité nutritionnelle des produits agricoles (DTAN), et la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) ont été interviewés ;

Au Ministère des ressources animales et halieutiques, deux (2) directeurs et un chef de service des structures, à savoir la Direction Générale de Production Animale (DGPA), Direction de la Santé Publique Vétérinaire et de la Législation (DSPVL) et la DGESS du Ministère ont été interviewés ;

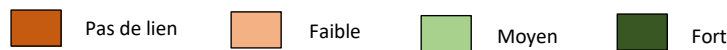
Au niveau du Ministère de commerce de l'industrie et de l'artisanat, un Directeur à l'Agence Burkinabè de Normalisation, de Métrologie et de la qualité (ABNORM) et au Ministère de l'environnement, de l'économie verte et de changement climatique, le Directeur de la Promotion et de la Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (DPV-PFNL) ont été interviewés ;

Enfin au Ministère en charge de la recherche scientifique et de l'innovation, deux Instituts de recherches du Centre National de Recherche Scientifique et Technologique ont été interviewés, il s'agit : d'un Directeur de Recherche à l'Institut de l'Environnement et Recherches et Agricoles (INERA) et un Maître de Recherche au Département de Technologie Alimentaire de l'Institut de Recherche en sciences appliquées et technologies (DTA/IRSAT).

Dans le cadre de la planification multisectorielle en nutrition, aucune des treize (13) structures, n'a été membre du comité de rédaction au CCR, du PSMN et/ou de la stratégie de communication et de plaidoyer en nutrition. Pour le secteur de la sécurité alimentaire, il existe un seul point focal au niveau du SE/CNSA. Dans les autres ministères comme l'élevage et l'environnement, il n'y a pas de points focaux. Aucune des structures incluses dans l'étude ne disposent d'un point focal Nutrition. Cependant, certaines comme la DTAN et le DPV/PNFL sont invités lors de la validation technique de ces documents.

Les liens de collaboration et de partenariat entre ces structures du secteur de la sécurité alimentaire et les différents cadres de coordination sectorielle sont résumés dans le tableau 1. On constate que presque toutes les structures du secteur de la sécurité alimentaire collaborent avec le SE-CNSA, sans aucun doute dû à un effort de collaboration du SE-CNSA, mais aussi à la fonctionnalité du CT-CNSA.

**Tableau 1** : Collaboration et de partenariat entre les structures du secteur de la sécurité alimentaire et les différents cadres de coordination sectorielle


 Pas de lien    Faible    Moyen    Fort

Secteurs de la sécurité alimentaire		Niveau de collaboration et de partenariat		
		ST/CNCN	SE/CNSA	SP/CNSP
Ministère de l'agriculture	SONAGESS	Pas de lien	Fort	Moyen
	DPVC	Moyen	Moyen	Pas de lien
	DDA/DGPER	Pas de lien	Moyen	Pas de lien
	SP/CPSA	Pas de lien	Fort	Pas de lien
	DGESS	Fort	Fort	Fort
	DTAN	Faible	Moyen	Pas de lien
Ministère de l'élevage	DGPA	Moyen	Fort	Pas de lien
	DSPVL	Faible	Moyen	Pas de lien
	DGESS	Faible	Fort	Moyen
Ministère de commerce	ABNORM	Moyen	Pas de lien	Pas de lien
Ministère de l'environnement	DPVL/PNFL	Pas de lien	Fort	Pas de lien
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation	DTA / IRSAT	Faible	Faible	Pas de lien
	INERA	Pas de lien	Pas de lien	Pas de lien

DPVC : échange avec la DN, principalement dans le cadre du Codex alimentaires ;

La DGESS agriculture : par la participation de la DN à la mission conjointe de suivi et d'évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages,

ABNORM : dans le cadre des missions conjointes de suivi des unités de production des farines infantiles ;

Concernant le système d'information et redevabilité, huit (8) sur les onze (13) disposent d'une cellule de suivi-évaluation, composé de deux (2) à quatre (4) personnes. Les responsables dans la majorité des cas sont des ingénieurs de développement rural. 69% des structures interviewées ne connaissent pas l'existence du cadre commun de résultats en nutrition (CCR), par conséquent, les actions clés retenues du secteur ne sont pas prises en compte dans les différents plans de travail, et les indicateurs nutritionnels sensibles retenus dans le CCR ne sont systématiquement pas renseignés. Le partage d'information entre le secteur de la sécurité alimentaire et les différents cadres de coordination se font par le rapportage et les ateliers.

Du point de vue capacité technique, 69% des responsables ont noté une insuffisance de ressources humaines spécialisées en nutrition et aussi dans d'autres domaines comme la planification, la communication et le suivi-évaluation. Seule DTA / IRSAT et la DTAN disposent respectivement de 13 nutritionnistes (8 experts en nutrition et 5 spécialistes des Sciences des Aliments) et 6 nutritionnistes dans leurs équipes.

Les questions de mesures de motivation du personnel sont diversement appréciées par les différentes structures dont les plus cités sont le renforcement des capacités, les primes et les témoignages de satisfaction.

Par ailleurs, les 13 structures ci-dessus, ont notifié des faiblesses de compétences fonctionnelles en leur sein et concernent les capacités en : plaidoyer (8/13), communication (8/13), facilitation (7/13), mobilisation ressources (6/13), formation (2/13) et suivi-évaluation (1/13). En plus, des difficultés ont été soulignées et touchent

le suivi-évaluation (2/13), le style de management et leadership (2/13), le système de l'organisation (2/13) et l'organigramme-structuration (1/13).

### **3.6.2. Secteur de l'éducation**

Au niveau du Ministère de l'éducation, trois (3) Directions ont été concernées par cette évaluation : la Direction de l'Allocation des Moyens spécifiques aux Structures éducatives (DAMSSE), la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS), et la Direction de la promotion de l'éducation inclusive, de l'éducation des filles et du genre (DPEIEFG). Les deux dernières structures ont affirmé qu'elles ne disposent de points focaux « santé - hygiène - nutrition » dans le domaine de l'éducation. Il faut souligner, qu'il a été désigné pour le compte du ST/CNCN, un point focal au niveau de la DAMSSE qui a participé activement en tant que membre du comité technique d'élaboration de la stratégie multisectorielle de nutrition, aux assemblées générales du CNCN et à de nombreux ateliers de validation et/ou concertation en nutrition. Les liens de collaboration entre la DAMSSE avec les autres cadres de coordination (SE-CNSA, SP-CNPS) ont été jugés moyens et les deux autres (DGESS, la DPEIEFG) n'avaient pas de relation avec le ST/CNCN, le SE-CNSA et SP-CNPS.

Tous ces services disposent d'une cellule de suivi évaluation dont les responsables sont principalement des inspecteurs de l'enseignement du premier degré (IEPD.), et de Conseillers d'Administration Scolaires et Universitaires (CASU) La DGESS en charge des données statistiques a inclus la collecte des indicateurs sur les éléments de santé, d'hygiène et de nutrition des élèves dans sa fiche annuelle de collecte des données auprès des structures éducatives.

Il n'y a pas de nutritionniste, ni de diététicien dans les profils cités. Les principaux besoins en personnel qui étaient ressortis des interviews sont : nutritionniste, juriste, planificateur et gestionnaire de projet.

Contrairement aux deux structures, la DAMSSE a notifié une hausse de son financement ces trois dernières années. Les stratégies de mobilisation des ressources sont le plaidoyer et l'élaboration des projets.

Les trois (3) structures ont notifié des faiblesses de compétences fonctionnelles principalement en formation (1/3), en suivi-évaluation (1/3), et décliné un certain nombre de besoin en formation : management (2/3), suivi-évaluation et capitalisation (2/3) et en planification opérationnelle (2/3).

### **3.6.3. Secteur de la protection sociale**

Le directeur de la DGESS au sein du Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille a participé à l'évaluation. La DGESS a précisé qu'elle inclut les actions clés de nutrition du secteur dans leur plan de travail et les indicateurs nutritionnels dans la base des données. Le partage des informations se font par les conférences.

La DGESS de la protection sociale n'entretient pas de lien direct avec le SE-CNSA et le ST/CNCN.

Il existe un point focal qui s'occupe en plus d'autres charges, des questions de nutrition, nommé officiellement en tant que conseillère d'éducation féminine avec un profil de juriste. Il manque de nutritionniste et/ou de diététicien dans les profils cités.



Les principaux besoins spécifiques notés sont : gestionnaire de base des données, planificateur et suivi-évaluateur. Il n'y a pas en place un système de motivation du personnel.

Aucune faiblesse n'a été évoquée concernant les compétences en termes de plaidoyer, de formation, de facilitation, de mobilisation des ressources ou de communication. Le directeur a noté une insuffisance de matériel et de financement pour bien mener les activités de sa structure. La stratégie de mobilisation des ressources est le plaidoyer.

#### **3.6.4. Secteur de la santé**

Au niveau du ministère de la santé, deux structures ont été interviewées, il s'agit de la Direction de la Nutrition, et de la Direction de la promotion et de l'éducation à la santé (DPES). Dû à des changements institutionnels dans ce ministère, les autres cibles n'ont pu être interviewées notamment la Direction Générale de la Santé publique (DGSP), la Direction de la santé et de la famille (DSF), et la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS).

Il ressort de l'analyse que la DPES n'a pas en son sein un point focal nutrition, et parmi le personnel il a été notifié l'absence des profils de nutritionniste, de spécialiste en agro-alimentaire et/ou en qualité sanitaire des aliments.

Au niveau de la DN comme souligné plus haut, le personnel cadre est de 33 agents dont 15 nutritionnistes (de profil nutrition humaine et agroalimentaire, avec une proportion de 33,33% de femmes), 3 Médecins spécialistes en nutrition. L'analyse a fait ressortir une insuffisance de ressources humaine, principalement dans certains domaines clés comme la planification, le suivi-évaluation et la communication /plaidoyer.

En termes d'échange et d'interrelation, la DPES entretient des liens de collaboration moyenne avec le ST /CNCN et inexistante avec le SE-CNSA et le SP-CNPS, quant à la DN les liens de collaboration forts avec le ST /CNCN et moyens avec le SE-CNSA et le SP-CNPS.

En outre, il n'a pas été identifié un système de motivation au niveau de la DPES, et les TDR assignés à la structure ont été signalé comme une difficulté organisationnelle. La structure ne connaît pas le CCR. Par contre à la DN, les mesures d'incitation sont faibles se résumant à des séances de renforcement des capacités.

L'insuffisance de matériel de travail et du financement tant au niveau de gouvernement que des partenaires ont été notifiées dans les deux structures.

Les deux structures ont évoqué des faiblesses de compétences fonctionnelles principalement : en plaidoyer (1/2), facilitation (1/2) mobilisation des ressources (1/2) communication (1/2) et décliné un certain nombre de besoin en formation : management (1/2), gestion de base de données (1/2), suivi-évaluation et capitalisation (2/2) et en planification opérationnelle (2/2).

### **3.6.5. Secteur de l'eau hygiène et assainissement**

Au niveau du Ministère de l'eau et de l'assainissement, deux (3) directeurs et un (1) chef de service des structures suivantes ont été interviewés : L'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA), la Direction générale de l'assainissement (DGA) et la Direction générale de l'eau potable (DGEP).

Seule la Direction générale de l'assainissement dispose d'un point focal nutrition mais non nommé officiellement (sociologue) et le cumule avec le rôle de suivi-évaluation. A ce titre, il a participé en tant que membre du comité au processus d'élaboration du CCR et le PSMN. Les autres structures ne connaissent pas le CCR.

La Direction générale de l'assainissement entretient des liens de collaboration forts avec le ST /CNCN et moyens avec le SE-CNSA et le SP-CNPS. Les deux autres services (ONEA et DGEP) ne sont pas impliqués dans les activités du CNCN.

Les indicateurs de l'eau, hygiène assainissement sensibles à la nutrition ne sont pas suffisamment pris en compte malgré l'existence des cellules de suivi évaluation dans ces structures. Le partage des informations se font par site web (2/3), bulletin d'information (1/3), par rapportage (2/3) et atelier (3/3).

Parmi le personnel, il a été notifié l'absence des profils de nutritionniste, de spécialiste en agro-alimentaire ou en qualité sanitaire des aliments ; et l'insuffisance de profil de planificateur, de gestion de projet, et de statisticien. Le système de motivation dans deux des structures est basé sur la formation professionnelle, la promotion et parfois des primes.

L'insuffisance de matériel de travail et la baisse du financement (gouvernement et PTF) ont été notifiées dans les trois structures. Les stratégies de mobilisation des ressources sont le plaidoyer et l'élaboration des projets.

Les 3 structures ont notifié des faiblesses de compétences fonctionnelles principalement en plaidoyer (1/3), communication (1/3) et décliné un certain nombre de besoin en formation : management (1/3), plaidoyer (1/3), suivi-évaluation et capitalisation (2/3) et en planification opérationnelle (2/3). Et des difficultés en termes de développement de Stratégie à l'interne (2/3) et de structuration (2/3).

### **3.7. CNCN et les réseaux du mouvement SUN**

Le ST/CNCN/qui assure aussi la fonction du point focal SUN (PFS), est appuyé souvent dans ses activités par certains réseaux du mouvement SUN composé du réseau de la société civile (RESONUT), du réseau du secteur privé (RAPNUT), du réseau des Nations Unies (RUNN), du réseau des parlementaires (REPASEN), du réseau des donateurs et du réseau académique. Le niveau de fonctionnement des réseaux varie d'un réseau à l'autre mais les plus visibles sont le RESONUT et le RUNN. Tous les représentants des réseaux interviewés ont noté qu'en absence des sessions de CNCN, il n'existe pas de cadre de rencontre de la plateforme autour du point focal SUN.

Sur les six réseaux, quatre disposent d'un plan de travail et accompagnent le PFS dans les activités de plaidoyer et d'élaboration des documents d'orientation en nutrition. Les plans de travail du réseau académique et celui des donateurs ne sont pas encore formalisés.

La plateforme multisectorielle comprend les différents réseaux pour le mouvement SUN, le point focal SUN et les points focaux sectoriels. Cette plateforme devrait permettre d'harmoniser les activités et prendre des engagements conjoints pour le passage à l'échelle des interventions de nutrition (cibles communes, plans d'actions budgétisés).

En dehors du Réseau RUNN, où il y'a eu une difficulté à appréhender les compétences fonctionnelles due à l'appartenance des points focaux à des agences UN, l'analyse des trois (03) Réseaux (RESONUT, REPASEN et RAPNUT) a mis en exergue les faiblesses suivantes : plaidoyer (2/3), formation (1/3), facilitation (1/3), communication (1/3), suivi-évaluation (2/3). Par-ailleurs, des besoins en formation sur le plaidoyer (3/3), le management (1/3), la communication (2/3), la gestion de base de données (1/3), le suivi-évaluation et la capitalisation (2/3) ainsi que la planification opérationnelle (1/3) ont été sollicités. Les difficultés en termes de développement de stratégies à l'interne (2/3) et de structuration (1/3) ont été indiquées.

### **3.8. CNCN et le groupe des partenaires techniques et financiers en nutrition**

Le groupe partenaires techniques et financiers (PTF) Nutrition est une autre plateforme qui existe depuis 2011, présidé par UNICEF et Co-présidé par un autre bailleur de fond (UE ECHO ou autres), regroupant une vingtaine de partenaires et qui se réunit mensuellement. Le gouvernement prend part rarement aux rencontres. Il est composé de quatre sous-groupes de travail :

(i) un sous-groupe plaidoyer en Nutrition sous le lead de ACF, (ii) un sous-groupe Sécurité Alimentaire sous le lead de la FAO, (iii) un sous-groupe Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) sous le lead du GRET, (iv) et un sous-groupe Prise en charge de la Malnutrition Aiguë sous le lead de HKI.

Le besoin a été exprimé par la plupart des partenaires nationaux d'impliquer davantage les acteurs du gouvernement dans cette plateforme. Des acteurs ont proposé de considérer ce groupe comme la plateforme pour le mouvement SUN.

Trois (3) réseaux (donateurs, UN, société civile) s'y retrouvent et il faut juste le compléter avec les autres réseaux manquants (secteur privé, académique) ainsi que les Points Focaux nutrition sectoriels.

## B- Analyse des résultats au niveau déconcentré

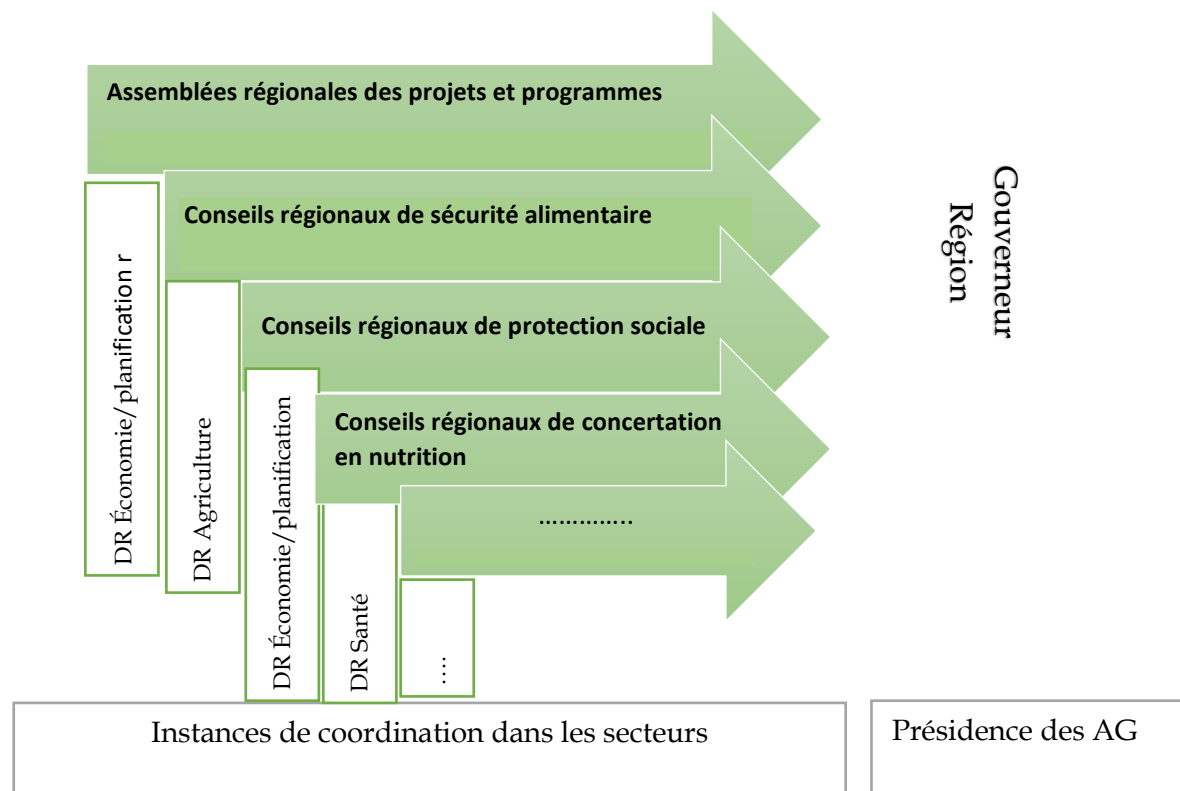
### 3.9. CNCN, les cadres de concertation et les secteurs contributeurs au niveau déconcentré

#### 3.9.1. Au niveau des régions

Sur les treize (13) régions que compte le pays, l'étude a concerné les douze (12). Au total 68 directions régionales des différents secteurs (santé, agriculture, élevage, eau et assainissement, éducation, femme et solidarité et protection sociale) ont participé sur les 72 planifiés soit un taux de participation de 94% (annexe 3).

#### a) Capacité organisationnelle des instances de concertations régionales

Chacune des instances de coordination au niveau central a des démembrements régionaux : les conseils régionaux de concertation en nutrition pour le CNCN, les conseils régionaux de sécurité alimentaire pour le CNSA et les cellules régionales pour le CNSP (figure 5). Il existe aussi d'autres cadres de concertation au niveau régional telle que l'assemblée régionale des projets et programmes (AGPP)...



**Figure 4 :** Différentes instances de coordination sectorielle au niveau régional

Le secrétariat technique des conseils régionaux de concertation en nutrition (CRCN) est assuré par les directeurs régionaux de la santé et la présidence par les gouverneurs. Le fonctionnement des conseils régionaux de concertation en nutrition (CRCN) varie d'une région à l'autre et dépend de la disponibilité du financement. La multiplicité des cadres de concertation et l'absence d'application des textes sont aussi des facteurs qui limitent le fonctionnement du CRCN. Selon les textes, les sessions ordinaires devraient se tenir deux (2) fois par an sur convocation de son président.

Pour le Conseil Régional de Sécurité Alimentaire (CRSA), le ST est assuré par les directeurs régionaux de l'agriculture et la présidence par les gouverneurs. Les CRSA ont pour mission principale d'alimenter la réflexion sur les questions de sécurité alimentaire, et ils ont été mis en place de 2007 à 2008 en application d'un arrêté conjoint signé par plusieurs ministères. Une étude diagnostic sur ces cadres en 2016 a montré une léthargie dans le fonctionnement due principalement à un manque de financement.

Pour les Cellules Régionales de Protection Sociale (CRPS), la présidence est aussi assurée par les gouverneurs et le secrétariat technique par trois directions régionales (famille et solidarité, travail et protection sociale, et économie et planification) sous la coordination des directions régionales de l'économie et de la planification. Les sessions ont lieu une fois par an, le financement est assuré par le budget de l'Etat. Contrairement aux AG/CNSA, les responsables régionaux ne participent pas aux assemblées générales du CNCN, mais ils peuvent être informés du rapport et/ou des recommandations.

Les Assemblées Régionales des Projets et Programmes (AGPP), sont chargées d'examiner l'impact des projets et programmes au niveau régional et d'identifier les difficultés de mise en œuvre et proposer des mesures pour leur résolution. La présidence est toujours assurée par le gouverneur qui rend compte régulièrement à l'assemblée générale des projets et programmes, présidée par le premier ministre.

#### **b) Capacité organisationnelle des directions régionales des secteurs clés**

Toutes les directions régionales disposent d'un service, cellule ou une personne responsable du suivi et de l'évaluation. Les responsables ont des profils diversifiés d'une région à une autre et d'une même direction régionale à une autre. Les données collectées sont spécifiques à chaque secteur. Les données de nutrition sont plus collectées au niveau de la santé et de l'éducation, probablement influencé par la présence des points focaux nutrition dans ces directions.

La diffusion des informations se fait à travers les rapports des activités (80,9%) et la tenue des ateliers de partage (79,4%). L'utilisation des sites web se fait en générale sur le portail du Ministère de tutelle.

Les sources de financement au sein des directions régionales sont variées et l'Etat contribue pour la majorité des directions régionales en tant que entités administratives (95,5%). Les PTF et les ONG/associations contribuent aussi respectivement pour

79,1% et 44,8% des directions. 50 personnes interrogées (74,6%) ont notifié une baisse du financement de l'Etat, ces cinq dernières années.

### c) Capacité technique des directions régionales des secteurs clés

Cherchant à savoir le nombre de profils disponibles dans les différentes structures techniques, l'évaluation a montré une capacité limitée des ressources humaines en EN alimentation et en nutrition au sein des différents secteurs (tableau 2).

**Tableau 2** : Situation de profils disponibles au niveau des directions régionales

Quelles sont les profils disponibles au sein de la Direction Régionale ?	Oui	Non
	Renseigné	
Agro-alimentaire	4,4	1,5
Contrôle Qualité des aliments	7,4	1,5
Nutritionniste	8,8	0
Statisticien	27,9	0
Economiste/Planificateur	20,6	1,5
Informaticien	10,3	0

Par ailleurs, en dehors de la santé (12/12) et l'éducation primaire (10/12), les autres secteurs ne disposent pas officiellement ou très peu de points focaux en nutrition au sein de leurs directions ; seules 33 directions (48,5%) disposent d'un point focal nutrition. Toutes fois, les 48,4% des personnes désignées comme points focaux n'ont pas de responsabilité au sein de leurs directions ce qui ne donne pas un poids à ce dernier pour faire de la nutrition un point clé de discussion en interne. De plus l'analyse a indiqué que seulement 14 (22,1%) des directions interrogées ont affirmé disposer d'un cadre d'échange interne autour de nutrition. Le profil des 33 points focaux est très diversifié et on compte parmi eux 9,1% de nutritionnistes, 12,1% d'agro-alimentaires, 28,3% de santé et 30,3% d'éducation.

Par ailleurs, seules 16,2% des directions régionales interrogées disent avoir un plan de formation qui inclut la nutrition.

En outre, le renforcement des capacités constitue la principale mesure de motivation (67,6%). L'insuffisance en ressources humaines spécialisées en nutrition est un problème aussi bien au niveau central que déconcentré. De façon générale, il a été constaté que pour les services de l'Etat, la pyramide des ressources humaines a un large sommet au niveau central et une base effilée au fur et à mesure que l'on descend vers les régions.

#### d) Capacité fonctionnelle des directions régionales des secteurs clés

Les capacités fonctionnelles sont nécessaires pour créer, gérer et examiner les politiques, législations, stratégies et programmes à tous les niveaux de capacités et dans toutes les problématiques. Il faut signaler que capter les compétences fonctionnelles ne sont pas aussi évidentes, et les réponses pouvant être mitigées.

Les résultats ont montré qu'il n'y avait pas de relation entre les secteurs et le fait de disposer des compétences en matière plaidoyer, formation, facilitation, mobilisation des ressources financières et matérielles. Par ailleurs l'analyse a montré qu'il y avait une relation entre les secteurs et le fait de disposer des compétences en matière de Communication. Il ressort que dans 85,3% des cas, les Directions régionales affirment disposer des personnes ayant l'expérience dans l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de projets, contre 14,7%. En outre, il a été demandé aux directions régionales l'existence de personnes compétentes en matière d'un certain nombre de compétences fonctionnelles (tableau 3) ; les réponses sont plutôt satisfaisantes avec néanmoins des insuffisances en ce qui concernent les compétences en mobilisation des ressources et en communication. Les réponses à la compétence en matière de formation sont les plus élevées, car elles ont reflété les capacités formations dans les domaines de compétences propres à chaque direction régionale.

Globalement, le besoin en compétence fonctionnelle additionnelle le plus sollicité par les 6 Directions régionales est la formation en suivi-évaluation et capitalisation (61,19% des cas exprimés), suivi successivement des formations en management (46,27%), en gestion des projets (44,78%), en planification opérationnelle (43,28%) et en plaidoyer (35,82%).

**Tableau 3** : Compétences fonctionnelles au sein des Directions régionales

 Oui  Non

Directions régionales des ministères clés	Nombre de régions	Existence de personnes compétentes en matière de :				
		Plaidoyer	Formation	Facilitation	Mobilisation des ressources	Communication
Direction régionale de la santé	12/13	10/12	12/12	12/12	12/12	11/12
		2/12	0/12	0/12	0/12	1/12
Direction régionale de l'agriculture	11/13	8/11	11/11	10/11	7/11	3/11
		3/11	0/11	1/11	4/11	8/11
Direction régionale de l'eau, hygiène et assainissement	10/13	6/10	10/10	7/10	6/10	5/10
		4/10	0/10	3/10	4/10	5/10
Direction régionale de l'éducation primaire	11/13	7/11	11/11	8/11	7/11	10/11
		4/11	0/11	3/11	4/11	1/11
Direction régionale de l'élevage	12/13	5/12	11/12	11/12	3/12	3/12
		7/12	1/12	1/12	8/12	9/12
Direction régionale de la femme et solidarité nationale	12/13	7/11	12/12	10/12	6/12	7/12
		1/11	0/12	6/12	6/12	5/12

**e) Directions régionales des secteurs clés et les instances de concertation du niveau central (ST/CNCN, SE-CNSA, SP-CNPS)**

L'appréciation des liens de collaboration entre les directions régionales et les instances de coordination/concertation du niveau central sont résumées dans le tableau 4.

**Tableau 4** : Tendances des liens de collaboration et de partenariat entre les Directions régionales et les différents cadres de coordination sectorielle

Direction régionale des ministères clés	Nombre de régions enquêtées/13	Niveau de collaboration et de partenariat		
		CNCN	CNSA	CNSP
Direction régionale de la santé	12	8/12	6 /12	6/12
Direction régionale de l'agriculture	11	10/11	9/11	7/12
Direction régionale de l'eau, hygiène et assainissement	10	7/10	6/10	6/10
Direction régionale de l'éducation primaire	11	8/11	9/11	8/11
Direction régionale de l'élevage	12	11/12	7/12	7/10
Direction régionale de la femme et solidarité nationale	12	10/12	6/12	8/12

Pas de lien
  Faible
  Moyen
  Fort

Plus de la moitié des directeurs régionaux de la santé (8 sur 12) ont noté qu'ils ont une très bonne collaboration avec le ST-CNCN (DN). Cette collaboration porte sur les échanges de compte rendu ou participation des ateliers. Six directions régionales de la santé sur douze n'ont pas de lien direct avec le SE-CNSA et le SP-CNPS. Néanmoins, trois (3) d'entre elles ont noté qu'elles collaborent avec le SE-CNSA.

La majorité des répondants des directions des autres secteurs ont noté une absence de lien de collaboration directe avec le ST-CNCN. On a noté que les directions régionales de l'agriculture (9 sur 11) ont une très bonne collaboration avec le SE/ CNSA, faible avec le SP/CNPS et quasi inexistant avec le ST/CNCN. Les directions régionales des ressources animales et celles de l'eau et assainissement entretiennent des liens jugés respectivement moyens (7 sur 12) et faibles (6 sur 10) avec le SE/CNSA.

**f) Directions régionales des secteurs clés et les instances de concertation régionales (CRCN, CRSA, CRPS et AGPP)**

Pour mieux comprendre la participation des directions régionales à toutes les instances de coordination au niveau des régions, l'étude a cherché à savoir le degré d'implication de ces dernières. A la question, « quelles appréciations faites-vous de votre collaboration auprès de ces instances de coordination / concertation Régionales ? », les réponses sont résumées dans le tableau ci-dessous. (Tableau 5).



**Tableau 5** : Aperçu des liens de collaboration et de partenariat entre les Directions régionales et les différents cadres de coordination régionale

Direction régionale des ministères clés	Nombre de régions enquêtées / 13	Niveau de collaboration et de partenariat			
		CRCN	CRSA	CRSP	AGPP
Direction régionale de la santé	12	9/12	5/12	4/12	2/12
			5/12	3/12	3/12
		4/12	11/11	5/11	1/11
				7/11	
Direction régionale de l'agriculture	11	4/11	11/11	3/11	3/11
		5/11		5/11	7/11
Direction régionale de l'eau, hygiène et assainissement	10	4/10	4/10	5/10	2/10
		4/10	3/10	3/10	5/10
					3/10
Direction régionale de l'éducation primaire	11	5/11	5/11	5/11	2/11
		3/11	3/11	4/11	8/11
					1/11
Direction régionale de l'élevage	12	7/12	7/12	5/12	1/12
				1/12	
		4/12	5/12	4/12	
Direction régionale de la femme et solidarité nationale	12	6/12	7/12	10/12	1/12
				1/12	
		8/12	2/12		

Les résultats montrent une implication forte des directions régionales dans les instances du CRSA, est moyenne pour le conseil de protection sociale et faible voire inexistant pour le CRCN. Aussi, l'analyse des résultats a montré que 32% des directions régionales sont fortement impliquées dans les instances de l'assemblée des projets/programmes.

### 3.9.2. Au niveau des communes

Les treize (13 régions) au Burkina Faso sont subdivisées en 45 provinces, sous la direction des hauts commissaires. Le pays compte 370 départements régis par des préfets sous la tutelle des provinces. Les départements sont repartis en 49 communes urbaines et 302 communes rurales.

Au vu de la disponibilité financière pour effectuer cette évaluation, vingt-deux (22) focus group seulement ont été organisés au niveau de 22 communes rurales (7,1%) dont 2 communes par Régions. Les focus ont regroupé les maires, les conseillers municipaux ou comité Villageois de Développement, les services techniques déconcentrés (agent d'agriculture, agents d'élevage, infirmier chef de poste).

L'échantillon est non représentatif mais il nous a permis d'appréhender pour le besoin de l'exercice les capacités organisationnelle et technique dans certaines communes.

### **a) Capacité organisationnelle**

A titre de rappel, la capacité organisationnelle dans ce présent rapport a été considérée comme la capacité de l'organisation à accomplir les différentes tâches pour atteindre ses objectifs et assurer son bon fonctionnement et sa saine gestion. Les communes disposent des plans communaux de développement (PCD) dont la date d'élaboration varie d'une commune à l'autre. Les activités de nutrition ne sont pas suffisamment prises en compte dans les PCD. Dans la perspective de la révision des PCD le guide d'intégration des activités de nutrition devrait être vulgarisé pour faciliter une prise en compte des activités de nutrition.

Il est également ressorti l'existence d'un point focal « eau-hygiène- assainissement » au sein de certaines mairies pour coordonner les associations des utilisateurs d'eau au niveau des villages. Par ailleurs, l'on note la présence d'associations locales pour coordonner des activités dans des domaines bien précis comme les produits forestiers non ligneux (PFNL) et la pêche.

En matière de connectivité partenariale et de mobilisation des ressources, il est ressorti une insuffisance de partenaires techniques et financiers, des moyens et une faiblesse de collaboration inter service techniques. Les fonds propres des communes sont faibles et les priorités sont nombreuses. Certaines communes ont initié de nouvelles stratégies pour mobiliser davantage de ressources comme :

- le jumelage avec d'autres mairies à l'étranger,
- le plaider pour le partenariat à travers les projets de coopération au développement,
- la table ronde des ressortissants de la commune
- la sensibilisation des populations pour la collecte de fond
- l'implication des services techniques pour la collecte des taxes et le renforcement de la collaboration entre les services techniques.

Les données sont collectées par les structures techniques communales, et transmises au niveau hiérarchique (au niveau régional et central) souvent sans triangulation entre les différentes informations. Le feedback sur la mise en œuvre des activités du PCD ne sont pas systématique à la mairie.

### **b) Capacité technique**

Au niveau communal, il est ressorti globalement une insuffisance de personnel formé en nutrition. Ce sont le plus souvent des agents de santé qui sont formés sur la prise en charge de la malnutrition ou sur la lutte contre certaines maladies de l'enfant.

A titre d'exemple, l'évaluation a permis aussi de voir le rôle des communautés dans le développement de la capacité nutritionnelle car elles sont les bénéficiaires ultimes de l'amélioration de la prestation des services de nutrition. L'existence des agents communautaires ont été très faiblement relevée dans les communes (18%).

Parmi les agents communautaires recensés en tant qu'agents de changement en matière de nutrition, il faut noter :

- Les membres des écoles des Maris dans la commune de Pissila dans le Centre-Nord : c'est une stratégie qui implique les hommes dans les questions de santé de la reproduction ;
- Les mères leaders de l'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) et de la Prise en Charge Communautaire de la Malnutrition Aiguë (PCIMA) (commune de Pissila au Centre-Nord) : ce sont des mères qui s'éduquent et se soutiennent mutuellement en partageant une série d'expériences sur des questions liées à la nutrition, par ex. alimentation du nourrisson et du jeune enfant, pratiques d'hygiène et autres problèmes liés à la nutrition au niveau communautaire.
- Groupes d'Apprentissage et de Suivi des Pratiques d'ANJE (GASPA) (commune de Diabo à l'Est, Douroula dans la Boucle de Mouhoun et, Toussiana dans les Hauts Bassins) : ce sont des groupes de femmes qui encouragent les bonnes pratiques dans la communauté dans le cadre de la mise en œuvre du plan ANJE.

Des données recueillies de la documentation auprès de la Direction de la promotion et de l'éducation à la santé, il a été dénombré 17628 agents de santé à base communautaires (ASBC) qui ont été formés en octobre 2016 dans les 13 régions (un total de 68 Districts couverts). Cette formation a lieu sur le Budget de l'Etat en partenariat avec le Fonds Mondial. Certains ASBC ne sont plus fonctionnels actuellement soit pour désertions, décès, ou incompétences par non-respect des directives de recrutement. Il ressort donc un besoin de recyclage et de formation des nouveaux recrues. Certains de ces ASBC ne sont plus fonctionnels actuellement soit pour désertions, décès, ou incompétences par non-respect des directives de recrutement. Il ressort donc un besoin de recyclage et de formation des nouveaux recrues. De plus, à titre d'exemple, des activités de renforcement des capacités ont été accompagnées par l'UNICEF et le PAM et concernent la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) Communautaire et d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) (tableau 6).

**Tableau 6** : Actions de renforcement des capacités

Institution	Thématique de renforcement des capacités	Nombre d'ASBC ou Personnes Ressources Volontaires formés (PRV)	Nombre de provinces couvertes
UNICEF	PCIME	8468 ASBC	5 provinces (Nord, Centre Nord, Est, Boucle du Mouhoun, Sahel)
PAM	ANJE	115 ASBC ; 69 PRV	3 provinces (Est, Sahel, Nord)

En outre, la capacité au niveau communautaire est limitée par manque de supervision et de formation adéquate. Dans l'ensemble, certains groupes communautaires ont exprimé leur déception par manque de soutien. Par exemple, dans une commune, un membre du groupe de discussion a noté que :

*"Il n'y a pas assez d'animateurs communautaires dans notre zone et donc nous ne sommes pas enseignés sur la nutrition, nous sommes seulement enseignés sur la façon de planter des cultures. "*

Concernant les agents de vulgarisation et d'appui conseil agricoles/et d'appui conseil en élevage, il faut souligner au Burkina-Faso, l'existence des zones d'appui technique en agriculture (ZAT) et les zones d'appui technique en élevage (ZATE) qui sont les Services déconcentrés de l'agriculture et de l'élevage au niveau communal (dirigées par des chefs de zone.) On note également l'existence d'unités d'animation technique (UAT) au niveau de l'agriculture mais aussi du côté de l'élevage qui sont les services déconcentrés de la Zone d'appui technique au niveau Village (dirigées par des chefs d'unité).

## **C. Formation continue et professionnelle en nutrition**

### **3.10. Curricula de formation en alimentation et nutrition**

L'évaluation a concerné quatre (4) écoles de base et cinq (5) instituts académiques et scientifiques

#### **3.10.1. Au niveau des écoles de base**

Au niveau des écoles de base (tableau 5), il ressort des interviews que les écoles de formation peuvent contribuer au développement de la capacité des ressources humaines pour le renforcement des actions de nutrition, en définissant correctement les compétences attendues des agents de nutrition des services de base et des agents de vulgarisation au niveau communautaire, en collaboration avec les ministères concernés.

L'analyse a montré que ces écoles ne disposent pas de filière de formation en nutrition et, qu'il est nécessaire d'entreprendre une révision de leur curriculum pour s'assurer que les modules de nutrition dispensés sont à la fois appropriés et orientés vers l'application pratique de la nutrition sur le terrain.

**Tableau 7 :** Programmes de formation dans les écoles de base

Institution	Type /ministère de tutelle	Date Création	Diplômes existants	Analyse
Ecole nationale de santé publique (ENSP)	Publique /Ministère de la santé	1977	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Infirmier d'Etat (IDE),</li> <li>- Sage-femme d'Etat (SDE),</li> <li>- Attaché de santé</li> <li>- Technicien d'Etat en génie sanitaire</li> <li>- Gestionnaire des hôpitaux</li> <li>- Adjoint des cadres hospitaliers</li> <li>- Administrateur des hôpitaux</li> <li>- Agents communautaires (AIS)</li> <li>- Garçon et fille de salle,</li> <li>- Technologistes biomédicaux</li> <li>-Préparateur en pharmacie</li> </ul>	Pas de filière dédiée uniquement à l'alimentation ou à la nutrition, mais introduction de modules de nutrition dans ces filières : ANJE, nutrition communautaire, qualité et hygiène des aliments, éducation nutritionnelle, PCIMA, AEN.
Ecole « Saint Edwige »	Privée	2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Infirmier d'Etat (IDE),</li> <li>- Sage-femme d'Etat (SDE),</li> <li>- Gestionnaire des hôpitaux, Infirmier breveté (IB)</li> <li>- Garçon et fille de salle, Technologie biomédicaux</li> </ul>	Pas de filière dédiée uniquement à l'alimentation ou à la nutrition, mais introduction de modules de nutrition dans ces filières : ANJE, nutrition et VIH, qualité et hygiène des aliments, éducation nutritionnelle.
Ecole nationale de l'élevage et santé animale (ENESA)	Publique Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	1957	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agent technique d'élevage (ATE)</li> <li>- Technicien supérieur de l'élevage (TSE)</li> <li>- Technicien supérieur de laboratoire</li> <li>-Conseillers d'élevage</li> <li>- Aide laborantins</li> </ul>	Pas de filière dédiée uniquement à l'alimentation ou à la nutrition. Module sur la qualité sanitaire des aliments introduit Module sur le lait et les produits pour l'alimentation introduit pour les ATE et les TSE.
Ecole des sciences et techniques de la production agricole, animale et agro-alimentaire (EST3A)	Privée	2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elevage zootechnique</li> <li>- Agents agroalimentaires</li> </ul>	Formation dédiée à l'alimentation (transformation agro-alimentaire) Pas de filière dédiée à la nutrition. Modules sur la qualité sanitaire des aliments introduits Module sur la nutrition animale, la composition des aliments introduit dans les programmes Introduction de l'approche filière dans la formation

### 3.10.2. Au niveau des instituts académiques et scientifiques

L'étude a révélé plusieurs faiblesses dans les programmes de formation nutritionnelle existants en termes :

- possibilités d'acquérir des compétences pour la pratique professionnelle de la nutrition ;
- méthodologie d'enseignement ;
- portée des sujets couverts ;
- l'alignement avec les priorités nationales ;
- et de l'engagement dans la collaboration internationale.

Cependant, certaines institutions comme l'institut supérieur de sécurité humaine (ISSH) essaient d'offrir des programmes nutritionnels selon une approche multisectorielle.

Les approches d'apprentissage, en particulier dans les instituts et les universités, sont largement académiques. Tous les répondants ont exprimé des préférences pour des approches plus actives et interactives.

Il existe différents sujets de recherche, tant pour les centres de recherche publiques que pour les structures privées. Si ces recherches contribuent à optimiser l'impact nutritionnel de certains secteurs, il n'en demeure pas moins que le domaine de la recherche éprouve encore quelques faiblesses. Parmi les plus récurrentes, les personnes interrogées ont cité :

- un manque de données fiables ;
- une insuffisance dans la vulgarisation et de mise en pratique des résultats de la recherche ;
- une faible couverture des interventions ;
- une insuffisance de synergies entre les différentes actions menées.

Il a été constaté que le nombre de diplômés ayant des qualifications dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition est insuffisant pour répondre aux besoins dans le pays. Les débouchés varient selon les institutions mais les plus cités sont l'enseignement et les services publics, le secteur privé y compris les cabinets de consultation, les ONGs et les organisations internationales.

La plupart de ces instituts fonctionnent sur fond propre et/ou l'appui des partenaires.

**Tableau 8 :** Programmes de formation dans les instituts académiques et scientifiques

Institutions	Type /ministère de tutelle	Date de Création	Diplômes	Analyse
Institut supérieur de sécurité humaine (ISSH)	Privé	2014	Licence et master en : - Sécurité alimentation et nutrition d'urgence, - Coordination et management de l'action humanitaire, - Gestion de conflit et construction de la paix Entreprenariat et gestion des organisations.	Les programmes de la filière « Sécurité alimentation et nutrition d'urgence » dédiée à la nutrition abordent la question par une approche multisectorielle (WASH, sécurité alimentaire, ANJE,) et aussi OGM et sécurité alimentaire, carences en micronutriments, prévention des crises alimentaire et nutritionnelle, fortification des aliments
Institut supérieur de technologies (IST)	Privé	2000	Licence et master en : - Nutrition appliquée, Agroalimentaire, - Qualité et sécurité sanitaire des aliments, - Génie biomédicale, - Gestion RH,	Filière dédiée à la nutrition : Nutrition appliquée (L), Agroalimentaire (LM), Qualité et sécurité alimentaire des aliments (L), Les programmes de la filière dédiée à la nutrition abordent la question par une approche multisectorielle (WASH, sécurité alimentaire, ANJE)
Institut international de l'eau et de l'environnement 2IE	Privé	2005	Licence et master doctorat en : - Génie civile, - Energie renouvelable Wash	Pas de filière dédiée à la nutrition. Les programmes de la filière dédiée à la nutrition n'abordent pas la question de nutrition
Centre de recherche en sciences biologiques, alimentaires et nutritionnelles (CRSBAN) Université de Ouagadougou, faculté science de la vie et de la terre	Public Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	1993	Licence et master et doctorat en : - Nutrition humaine et toxicologie alimentaire Industrie agroalimentaire - Management de la qualité agroalimentaire	Les programmes des filières dédiée à la nutrition « Nutrition humaine et toxicologie alimentaire, Industrie agroalimentaire, Management de la qualité agroalimentaire » abordent la question de nutrition sur les aspects suivants : Sécurité Alimentaire, ANJE, Education, physiologie de la nutrition
Université "Aube nouvelle"	Privé	1992	Licence et master en : - Bio analyse transformation des aliments, agronomie -Eau, hygiène et assainissement - Gestion des projets,	Filière dédiée à la nutrition est la « bio analyse transformation des aliments, agronomie » Elles abordent la question de nutrition sur les aspects suivants : eau hygiène assainissement, sécurité alimentaire et ANJE

# CHAPITRE 4

## BESOINS ET OPPORTUNITES IDENTIFIES

### 4.1. Besoins et opportunités identifiés de l'analyse interne et externe du CNCN

Au vu des différents constats, des besoins ont été identifiés dans le cadre du renforcement des capacités pour optimiser la mise en œuvre du plan stratégique multisectoriel en nutrition.

⇒ De l'analyse interne du CNCN (tableau 9)

**Tableau 9 :** Résumé des constats, identification des besoins issus de l'analyse interne du CNCN et opportunités existantes

Résumé des constats	Besoins	Opportunités
<b>Leadership moins affirmé du cadre de concertation en nutrition (CNCN)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Redynamisation du CNCN pour plus d'efficacité en renforçant l'engagement des secteurs clés et l'implication du niveau régional ;</li> <li>✓ Restructuration du CNCN en lien avec les réseaux du SUN et le groupe technique nutrition comme indiqué dans l'encadré 4 ;</li> <li>✓ Relecture des textes du CNCN en tenant compte du STAN ;</li> <li>✓ Clarifier les attributions, composition et fonctionnement du STAN ;</li> <li>✓ Mise sur pied d'un système de gestion d'information et de connaissances ;</li> <li>✓ Finalisation et mise en œuvre du plan de suivi évaluation incluant le suivi de la couverture des interventions par la cartographie ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Engagement politique (atteinte des résultats du PNDES) ;</li> <li>✓ Existence du CNCN ;</li> <li>✓ Mise en place de 14 secteurs de planification dont la revue sectorielle santé nutrition</li> <li>✓ Création d'un secrétariat technique rattaché au cabinet du Ministère de la Santé en Novembre 2017</li> <li>✓ Appui de l'UE à la mise en place de la "Plateforme Nationale d'Information sur la Nutrition" (NiPIN) ;</li> </ul>
<b>Capacité technique limitée (ressources humaines et matérielles)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcement du staff du ST par une équipe fonctionnelle multisectorielle et une équipe d'appui (planificateur, communicateur, suivi-évaluation, gestionnaire/administrateur) ;</li> <li>✓ Renforcement des capacités du staff du ST (matériels/équipement, formation, voyage d'étude) ;</li> <li>✓ Amélioration des moyens technologiques et logistiques du ST/CNCN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Appui du REACH et Nutrition internationale à l'élaboration du plan de suivi-évaluation ;</li> <li>✓ Accompagnement des Partenaires techniques et financiers ;</li> <li>✓ Adhésion du Burkina Faso au mouvement SUN et à l'initiative REACH ;</li> </ul>
<b>Faible capacité de mobilisation des ressources de l'Etat et Forte dépendance du financement extérieur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Organisation d'une table ronde des partenaires ;</li> <li>✓ Mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer pour la mobilisation des fonds domestiques et le financement innovant ;</li> </ul>	



	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Inciter les partenaires du développement à accroître l'aide publique au développement affectée à la nutrition et encourager les investissements privés.</li> <li>✓ Mise en place d'un système de gestion financière, suivi des dépenses et audits</li> <li>✓ Augmentation de la visibilité du secteur de la nutrition grâce à l'utilisation de champions : mobiliser, former et soutenir les champions de la nutrition pour plus de mobilisation des ressources en faveur de la nutrition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Appui financier et accompagnement technique du REACH au nouveau ST sur les TDR et le fonctionnement</li> </ul>
--	---	---

⇒ De l'analyse externe du CNCN (tableau 10)

**Tableau 10 :** Résumé des constats, identification des besoins issus de l'analyse externe du CNCN et les autres cadres de concertation et opportunités existantes

Résumé des constats	Besoins	Opportunités
<p><b>Multitude de cadres de coordination initiés par les différents secteurs</b></p> <p><b>Communication insuffisante entre les différents cadres de coordination</b></p>	<p>Besoin de mettre en place un cadre d'échange régulière à un niveau supra ministériel entre les secrétariats technique/exécutif/permanent à la recherche de synergie et de complémentarité en termes de planification, mise en œuvre et suivi évaluation (<i>encadré 4</i>, ci-dessous)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Engagement politique (atteinte des résultats du PNDES) ;</li> <li>✓ Accompagnement des Partenaires techniques et financiers ;</li> <li>✓ La politique et plan de nutrition bien articulés ;</li> </ul>

**Tableau 11** : Résumé des constats, identification des besoins issus de l'analyse externe du CNCN et les secteurs contributeurs

Résumé des constats	Besoins	Opportunités
<b>Faiblesse de l'institutionnalisation de la nutrition au niveau des ministères sectoriels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Besoins de désigner une direction existante dans chaque secteur contributeur dont le responsable (ou un représentant) sera point focal nutrition (pour y remédier à l'instabilité fréquente des points focaux nutrition dans les secteurs)</li> <li>✓ Besoin de renforcer la position ou le leadership du point focal Nutrition des secteurs clés ;</li> <li>✓ Besoin de mettre en place un mécanisme de coordination des interventions sensibles à la nutrition dans chaque secteur clé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence d'une politique nationale multisectorielle et d'un plan</li> <li>✓ Accompagnement des Partenaires techniques et financiers ;</li> <li>✓ La politique et plan de nutrition bien articulés</li> </ul>
<b>Capacités techniques et fonctionnelles limitées en nutrition et mesures d'incitation insuffisantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcement des capacités des points focaux nutrition dans chaque secteur contributeur (matériels/équipement, formation) ;</li> <li>✓ Renforcement des ressources humaines selon les besoins et initiation des mesures d'incitation</li> </ul>	
<b>Faible communication/collaboration avec le CNCN</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcer les forums et les réseaux afin de diffuser largement l'information en matière de nutrition et resserrer la collaboration entre les différentes parties prenantes.</li> </ul>	
<b>Faible intégration de la nutrition dans les documents d'orientation stratégique des secteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Renforcement des capacités dans les secteurs pertinents afin d'intégrer et de suivre les objectifs nutritionnels dans leurs programmes de base, pour les rendre sensibles à la nutrition, Les capacités de plaider en faveur de la réalisation de ces objectifs doivent aussi être développées ;</li> <li>✓ Renforcer la diffusion et communication sur le Cadre Commun des Résultats et le PSMN ;</li> </ul>	

**Tableau 12 :** Résumé des constats, identification des besoins issus de l'analyse externe du CNCN et les partenaires d'appui

Résumé des constats	Besoins	Opportunités
<b>Liens non clairs entre différentes plateformes pour la nutrition : CNCN, plateforme des réseaux du SUN et Groupe technique nutrition</b>	Restructuration du CNCN en lien avec les réseaux du SUN et le groupe technique nutrition comme indiqué dans l' <i>encadré 4</i>	
<b>Faiblesse des mécanismes de suivi évaluation permettant de capitaliser toutes les interventions soutenues par les partenaires et contribuant à la mise en œuvre du PSMN</b>	Besoin de renforcer les mécanismes de suivi évaluation pour permettre de capitaliser régulièrement la contribution des partenaires à la mise en œuvre du PSMN	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Appui de l'UE à la mise en place de la "Plateforme Nationale d'Information sur la Nutrition" (NiPIN) ;</li> <li>✓ Appui UNICEF au renforcement des données de routine</li> </ul>
<b>Faible appui des partenaires dans le renforcement des capacités en planification, coordination/gouvernance</b>	Besoin de plus d'assistance technique des partenaires pour le renforcement des capacités en gouvernance	Le ST donnera l'opportunité de mettre en place une rencontre technique de la plateforme multisectorielle afin de mieux préparer les AG du CNCN et les prises de décision.
<b>Absence de cadre de rencontre technique de la plateforme autour du point focal SUN en dehors du CNCN</b>	Mettre en place une rencontre technique de la plateforme multisectorielle afin de mieux préparer les AG du CNCN et les prises de décision.	

**Tableau 13 : Résumé des constats, identification des besoins issus de l'analyse externe du CNCN et les cadres de concertation décentralisés**

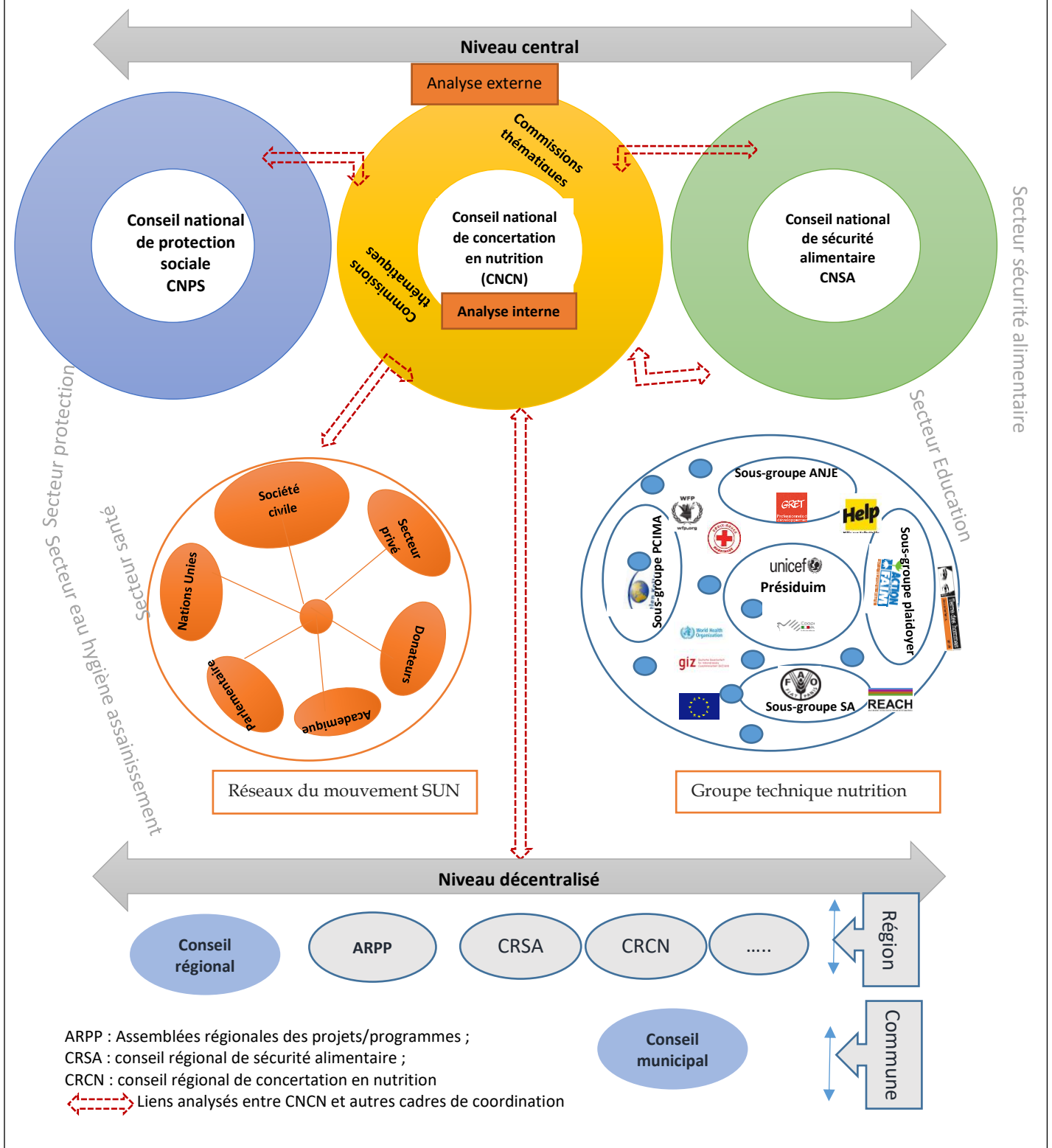
Résumé des constats	Besoins	Opportunités
<p><b>Multitudes de cadres de concertation sectoriels, tous, présidé par le gouverneur</b></p> <p><b>Faiblesse de collaboration inter service techniques et entre les différents cadres de coordination au niveau des régions</b></p>	<p>✓ Renforcement des capacités au niveau de gouvernorat pour permettre d'avoir une vision holistique de la nutrition et faire le lien entre les différents cadres de concertation et de coordination ;</p> <p>✓ Renforcement de la collaboration entre les cadres de coordination au niveau régional</p>	<p>Existence des gouvernorats et des conseils régionaux</p>
<p><b>Faiblesse de collaboration entre CNCN et ses démembrés au niveau des régions</b></p>	<p>Relecture des textes du CNCN en l'adaptant au nouveau ST et en faisant ressortir clairement les attributions et le fonctionnement des CRCN ainsi que les liens avec le CNCN</p>	<p>Création du secrétariat technique rattaché au cabinet du Ministère de la Santé en Novembre 2017</p>
<p><b>Faible intégration de la nutrition dans les plans communaux/régionaux de développement</b></p>	<p>Conception et proposition de fascicule de nutrition servant de guide d'introduction de la nutrition dans les PCD et dans les actions quotidiennes des services techniques</p>	<p>✓ Conseils Régionaux et Municipaux ;</p> <p>✓ Projet de relecture des PCD conformément au PNDES</p>
<p><b>Capacité limitée des ressources humaines en nutrition en termes de quantité et de qualité au sein des différents secteurs (régions et communes)</b></p>	<p>Renforcement des ressources humaines selon les besoins et initier des mesures d'incitation</p>	
<p><b>Faible prise en compte de la nutrition dans les mécanismes existants de coordination communale</b></p>	<p>Besoin de prise en compte de la nutrition dans le dialogue communal au niveau des cadres déjà existants</p>	
<p><b>Plusieurs bonnes initiatives au niveau communautaire mais non coordonnées</b></p>	<p>✓ Identification, formation, utilisation et soutien des champions de la nutrition au niveau communautaire pour plus de visibilité du secteur de la nutrition au niveau</p>	<p>✓ Conseils Municipaux ;</p>

**Tableau 14 :** Formation et Recherche en nutrition

Résumé des constats	Besoins	Opportunités
<p><b>Insuffisante de filière de formation en nutrition dans les écoles de base</b></p> <p><b>Les programmes nutritionnels au niveau des institutions académiques et scientifiques ne sont pas multisectoriels et ne tiennent pas compte forcément des priorités du gouvernement</b></p> <p><b>Les diplômés ayant des qualifications nutritionnelles est insuffisant pour répondre aux besoins dans le pays</b></p>	<p>Soutenir les programmes de formation nutritionnelle dans les écoles de base et dans les instituts d'enseignement supérieur et autres Établissements universitaires et instituts de recherche</p> <p>Renforcement de l'appui institutionnel de renforcement des capacités aux établissements de formation afin d'augmenter la disponibilité des experts ou des diplômés en nutrition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Appui de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) à harmoniser les curricula de formation ;</li> <li>✓ Appui de l'OOAS, de la FAO et de l'UNICEF pour l'introduction de la nutrition dans les curricula de formation dans les écoles professionnelles, instituts et universitaires</li> <li>✓ L'ouverture d'institut privé de formation de plus en plus accru au niveau du pays ;</li> </ul>
<p><b>Faible recrutement des diplômés en nutrition par l'Etat</b></p>	<p>Développement d'un plan de formation en nutrition et de recrutement par le gouvernement</p>	<p>Existence de l'ordre des nutritionnistes</p>

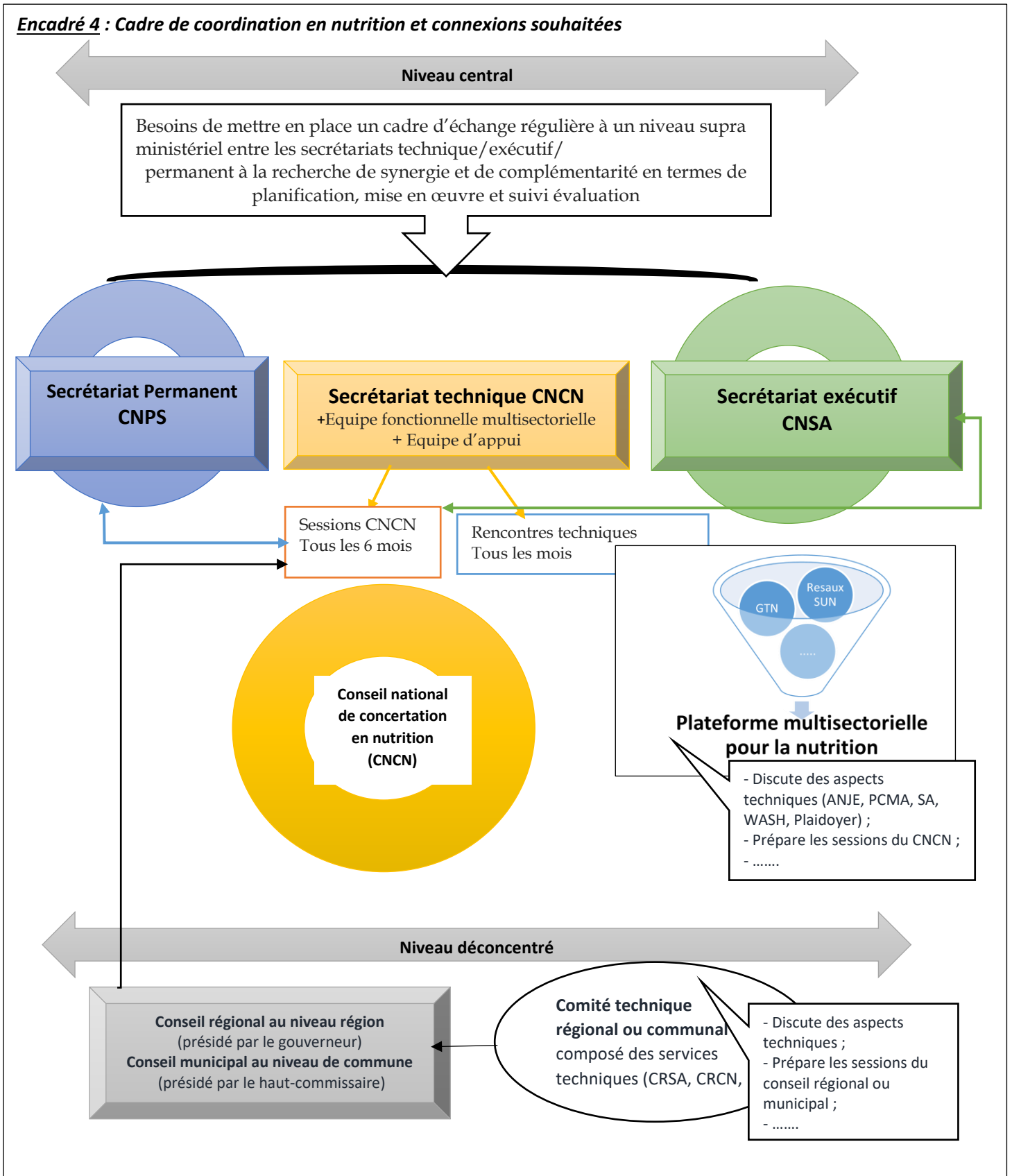
# Situation actuelle

**Encadré 3 : Cadre de coordination en nutrition et connexions actuelles**



## Situation souhaitée

**Encadré 4 : Cadre de coordination en nutrition et connexions souhaitées**



# CHAPITRE 5.

## PLAN DE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

Comme indiqué au niveau du chapitre 4, des constats, un certain nombre de besoins ont été identifiés permettant de contribuer au développement d'un plan de développement des capacités (voir tableau 15 ci-dessous).



**Tableau 15 : Plan de développement des capacités**

<b>Objectif stratégique 1 : Renforcer les capacités techniques, fonctionnelles et scientifiques des acteurs impliqués dans le POSMN (niveau individu)</b>							
<b>Objectifs Opérationnels (OO)</b>	<b>Effets attendus (EA)</b>	<b>Actions prioritaires (AP)</b>	<b>Indicateurs d'effet</b>	<b>Acteurs impliqués</b>	<b>Période de réalisation</b>		
					<b>CT</b>	<b>MT</b>	<b>LT</b>
<b>OO 1.</b> Renforcer les capacités techniques et fonctionnelles du Secrétariat Technique du CNCN et les Points Focaux des Secteurs	<b>EA 1.</b> Le Secrétariat Technique du CNCN dispose des capacités et des outils pour la communication, la planification la gestion, le suivi-évaluation	<b>AP 1.</b> Renforcer le staff du ST/CNCN par une équipe fonctionnelle multisectorielle et une équipe d'appui	Equipe multisectorielle mise en place ; Disponibilité de matériels, d'équipements et des mécanismes de partage de connaissance ; Niveau de maîtrise des outils	ST/CNCN, MS, PTF, Réseau UN, Secteurs ministériels Clés	X	X	
		<b>AP 2.</b> Renforcer les capacités du staff du ST/CNCN (matériels/équipement, formation, voyage d'étude, capitalisation, partage des connaissances)			X	X	
	<b>EA 2.</b> Les capacités techniques et fonctionnelles des Points Focaux nutrition des Secteurs sont renforcées	<b>AP 3.</b> Renforcer les capacités des points focaux nutrition dans chaque secteur contributeur (matériels/équipement, formation)			Disponibilité de matériel, d'équipement ; Niveau de maîtrise des outils et des connaissances	X	X
<b>OO 2.</b> Renforcer les compétences techniques et fonctionnelles des secteurs et acteurs au niveau déconcentré	<b>EA 3.</b> Les structures techniques au niveau des régions et commune ont amélioré leurs capacités de ressources humaines en nutrition en termes de quantité et de qualité	<b>AP 4.</b> Renforcer les structures techniques déconcentrées en personnel	Nombre de personnels spécialistes en alimentation et/ou en nutrition recrutés ;  Nombre de personnels spécialistes en alimentation et/ou en nutrition affectés  Existence de plan de renforcement des capacités	Secteurs ministériels Clés, PTF, STAN	X	X	X

**NB:** Court Terme(CT), Moyen Terme (MT), Long Terme (LT)

Objectif stratégique 1 : Renforcer les capacités techniques, fonctionnelles et scientifiques des acteurs impliqués dans le POSMN (niveau individu)							
Objectifs Opérationnels (OO)	Effets attendus (EA)	Actions prioritaires (AP)	Indicateurs d'effet	Acteurs impliqués	Période de réalisation		
					CT	MT	LT
OO 3. Appuyer le développement et la promotion de filière de formation en alimentation et en nutrition dans les établissements d'enseignement et de formation professionnelle	EA 4. Les programmes d'enseignement en nutrition dans les institutions académiques et scientifiques sont multisectoriels et tiennent compte des priorités du gouvernement	AP 5. Soutenir les programmes de formation en nutrition dans les écoles de formation professionnelle et dans les établissements d'enseignement supérieur et /ou de recherche	Nombre de modules de nutrition introduits ; Nombre d'écoles de formation professionnelle et d'enseignement supérieur ayant révisé leurs curricula Nombre de diplômés en alimentation/nutrition sortant	Secteurs ministériels Clés, ENAM PTF, STAN	X	X	X
	EA 5. Augmentation de la disponibilité des experts ou des diplômés en nutrition	AP 6. Renforcer l'appui institutionnel et les capacités des établissements de formation	Nombre d'enseignants qualifié en nutrition	Secteurs ministériels Clés, PTF, STAN	X	X	X
	EA6. Contribution de la recherche à l'élaboration de politiques innovantes et de programmes d'enseignement.	AP7. Soutenir l'innovation des politiques et programmes d'enseignement à travers la recherche pour le renforcement des capacités en nutrition	Nombre d'études réalisés pour le renforcement des capacités en nutrition ; Nombre de modules en nutrition élaborés ; Nombre de programmes révisés ; Nombre de protocoles révisés	Ministères clés sectoriels ; ministère en charge de la recherche	X	X	X
	EA 7. Augmentation des recrutements des diplômés en alimentation et en nutrition par l'Etat	AP 8. Développer un plan de formation en nutrition et de recrutement et de suivi de carrière	Nombre d'agents qualifiés recrutés par an	Secteurs ministériels Clés, Ministère de la fonction publique, STAN		X	X

Objectif stratégique 2 : Renforcer la coordination sectorielle, multisectorielle et multi acteurs (niveau Organisationnel)							
Objectifs Opérationnels	Effets attendus	Actions prioritaires	Indicateurs d'effet	Acteurs impliqués	Période de réalisation		
					CT	MT	LT
OO 4. Accroître la Gouvernance dans le domaine de la Nutrition et	EA 8. Fonctionnement du CNCN est renforcé et la collaboration entre les secteurs clés et la CNCN est améliorée	AP 9. Redynamiser le CNCN pour plus d'efficacité en renforçant l'engagement des secteurs clés et l'implication du niveau régional	Fonctionnement de la plateforme SUN	STAN, MS, PTF	X	X	X
		AP 10. Mettre en place une plateforme unique pour la nutrition.		STAN, MS, PTF, Réseau SUN, Secteurs ministériels Clés	X		
	EA 9. Système de gestion des données, de suivi-évaluation et de redevabilité amélioré	AP 11. Mettre sur pied un système de gestion d'information et de connaissances	Fonctionnement du système d'information en nutrition ; Nombre de prise de décision exécuté	STAN, MS	X		
		AP12. Finaliser et mettre en œuvre le plan de suivi évaluation et de redevabilité		STAN, MS, PTF, Réseau SUN, Secteurs ministériels clés	X		
OO 5. Appuyer le développement d'interrelations entre le CNCN, les structures techniques du niveau central et les Réseaux SUN	EA 10. Communication et collaboration forte entre le CNCN et les secteurs clés	AP 13 Renforcer les forums et les réseaux afin de diffuser largement l'information en matière de nutrition et resserrer la collaboration entre les différentes parties prenantes	Niveau de représentativité des membres statutaires	STAN, MS, Secteurs ministériels clés, Directions régionales des secteurs clés, Gouvernorats, PTF	X	X	
		EA 11. Bonne collaboration entre différentes plateformes pour la nutrition : CNCN, plateforme des réseaux du SUN et Groupe technique nutrition		AP 14. Restructurer le CNCN en lien avec les réseaux du SUN et le groupe technique nutrition	STAN, MS, Réseau SUN	X	

Objectif stratégique 2 : Renforcer la coordination sectorielle, multisectorielle et multi acteurs (niveau Organisationnel) suite							
Objectifs Opérationnels	Effets attendus	Actions prioritaires (AP)	Indicateurs d'effet	Acteurs impliqués	Période de réalisation		
					CT	MT	LT
OO 6. Appuyer le développement d'interrelations entre le CNCN et les cadres de concertations régionales	EA 12. Collaboration forte entre CNCN et ses démembrés au niveau des régions	AP 15. Relire les textes du CNCN en tenant du STAN et en faisant ressortir clairement les attributions et le fonctionnement des CRCN ainsi que les liens avec le CNCN	Participation des CRCN au AG du CNCN et vice versa	STAN, MS, Réseau SUN, PTF Directions régionales de la santé	X		
	EA 13. Collaboration entre les cadres de coordination au niveau régional renforcée	AP 16. Renforcer les capacités au niveau de gouvernorat pour permettre d'avoir une vision holistique de la nutrition et faire le lien entre les différents cadres de concertation et de coordination	Planification conjointe	STAN, MS, Directions régionales des secteurs clés, Gouvernorats, PTF		X	
OO 7. Renforcer les capacités de mobilisation des ressources	EA 14. La mobilisation des ressources financières est améliorée	AP 17. Organiser une table ronde des partenaires pour la mobilisation des ressources	Taux de mobilisation de ressources financière ;	STAN, MS, PTF, Réseau SUN, Secteurs ministériels clés	X	X	
		AP 18. Mettre en œuvre la stratégie de plaidoyer pour la mobilisation des fonds domestiques et le financement innovant	Nombre de partenaires ayant financé	STAN, MS	X	X	
		AP 19. Inciter les partenaires du développement à accroître l'aide publique au développement affectée à la nutrition et encourager les investissements privés		STAN, MS Minefid, Assemblée Nationale	X	X	
	EA 15. La gestion des ressources est améliorée	AP 20. Mettre en place un système de gestion financière, suivi des dépenses et audits	Existence de systèmes de gestion financière, de suivi des dépenses et audits	STAN, MS, PTF	X	X	
OO 8. Renforcer le système de redevabilité	EA 16. Système de suivi-évaluation et capitalisation efficace	AP 21. Mettre en place un mécanisme de S&E et de capitalisation des interventions	Existence d'un mécanisme de S&E et de capitalisation	STAN, MS, PTF, Secteurs ministériels clés	X	X	
OO 9. Renforcer les capacités des politiques et acteurs locaux dans la prise en compte de la nutrition	EA 17. Plans locaux progressivement renforcés en nutrition	AP 22. Reproduire et diffuser le guide d'intégration de la nutrition dans les PLD et dans les actions quotidiennes des services techniques	Disponibilité du guide ; Nombre de PLD ayant utilisé le guide et intégré la nutrition	MATD, STAN, MS, PTF, collectivités territoriales, ONG et Associations	X		

Objectif stratégique 3 : Améliorer le cadre institutionnel et la mobilisation des ressources à tous les niveaux (niveau environnement favorable)							
Objectifs Opérationnels	Effets attendus	Actions prioritaires	Indicateurs d'effet	Acteurs impliqués	Période de réalisation		
					CT	MT	LT
OO 10. Plaider pour l'institutionnalisation du caractère multisectoriel de la nutrition	EA 18. Mutualisation des ressources pour la planification, la mise en œuvre et le suivi évaluation	AP 23. Mettre en place un cadre d'échange régulier à un niveau supra ministériel entre les secrétariats technique/exécutif/permanent	Fonctionnalité du cadre d'échange supra national ;	STAN, MS, Réseau SUN, PTF Secteurs ministériels clés	X	X	
		AP 24. Renforcer la position ou le leadership du point focal Nutrition des secteurs clés	Profil et niveau de poste occupé par les Points focaux ;	STAN, MS, Secteurs ministériels Clés	X	X	
		AP 25. Mettre en place un mécanisme de coordination des interventions sensibles à la nutrition dans chaque secteur clé.	Suivi et collecte des indicateurs sensibles au niveau secteur	STAN, MS, Réseau SUN, REACH, PTF Secteurs ministériels clés	X	X	
	EA 19. Intégration de la nutrition dans les documents d'orientation stratégique des secteurs	AP 26. Renforcer les capacités dans les secteurs pertinents afin d'intégrer et de suivre les objectifs nutritionnels dans leurs programmes de base		STAN, MS, Réseau SUN, REACH, PTF Secteurs ministériels clés	X	X	
		AP 27. Renforcer la diffusion et la communication sur le Cadre Commun des Résultats et le POSMN		STAN, MS, Secteurs ministériels clés	X	X	
	OO 11. Créer les conditions favorables à la coordination et à la mobilisation des acteurs	EA 20. Un environnement favorable et une visibilité du secteur de la nutrition au niveau régional et communal	AP 28. Promouvoir la prise en compte de la nutrition dans le dialogue régional et communal et dans les mécanismes de coordination existants	Nombre de communes disposant de champion de la nutrition ;	MATD, STAN, MS, PTF, collectivités territoriales, ONG et Associations	X	X
AP 29. Mobiliser, former et soutenir des champions de la nutrition aux niveaux régional et communal pour plaider en faveur de la nutrition			Echange sur la nutrition lors des réunions du Conseil municipal	STAN, MS, Secteurs ministériels Clés Réseau SUN, PTF	X	X	X

## REFERENCES

### **Ouvrages, articles et rapports**

1. Department of Nutrition, HIV and AIDS Office of the President and Cabinet (OPC) Government of the Republic of Malawi: Nutrition Capacity Assessment in Malawi, REPORT: 78 pages. 2009.
2. République du Niger. Rapport d'évaluation des besoins pour le renforcement des capacités en nutrition au Niger. 78 pages. 2013.
3. Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Améliorer les programmes de nutrition : Manuel d'évaluation proactive. 78 pages. 2004.
4. Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire (MARHASA). Audit organisationnel et Plan de renforcement de la DGESS au titre du secteur eau et assainissement Rapport. 40 pages. 2015.
5. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Évaluation des capacités pour une meilleure nutrition en Ouganda. 2013.
6. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. The Need for Professional Training in Nutrition Education and Communication. 42 pages. 2011.
7. Organisation mondiale de la santé. Analyse globale de la propension des pays à accélérer leur action dans le domaine de la nutrition. 125 pages.
8. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Assessing nutrition capacity in the agriculture sector: Ghana case study: report on findings. 31 pages.
9. Ministry of Health. Kenya Nutrition Capacity Development Framework 2014-2019. 79 pages. 2014.
10. PNUD. Le développement des capacités : Note de pratique. 39 pages. 2008.
11. Gabriel Deussom N ; Victoria wise ; MARIE solange ndione ; aida Gadiaga. Etude de Diagnostic et Estimation des Besoins de Renforcement des Capacités Organisationnelles et Institutionnelles du Secteur de la Nutrition au Sénégal. 106 pages. 2016.
12. UN network. Nutrition Capacity Assessment Guidance Package - Part I Guidance Note. 36 pages. 2016.
13. UN network+. Nutrition Capacity Assessment. Tools and Resources Guidance Package - Part II. 36 pages. 2016.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Définition des concepts

**Capacité** : capacité des individus, des organisations et des sociétés à remplir des fonctions, résoudre des problèmes, fixer et atteindre des objectifs de manière durable.

**Evaluation des capacités** : analyse des capacités souhaitées par rapport aux capacités existantes, qui offre un moyen systématique de collecte de données et des informations critiques sur les capacités existantes et agit comme une entrée pour la formulation d'une stratégie de développement des capacités.

**Renforcement des capacités** : Le renforcement des capacités est défini dans la Déclaration de Paris<sup>1</sup> comme « un processus continu d'apprentissage et de changement à travers lequel les individus, les organisations, les institutions et les sociétés développent des capacités (individuellement et collectivement) à assurer des fonctions, à résoudre des problèmes et à fixer et atteindre des objectifs à travers des stratégies et des programmes de renforcement des capacités placés sous la houlette des pays ».

Cette définition fait ressortir trois aspects importants :

- a) le renforcement des capacités est un processus continu,
- b) les ressources humaines et la manière dont elles sont utilisées sont essentielles au renforcement des capacités,
- c) le cadre général (système) au sein duquel les individus et les organisations remplissent leurs fonctions est important.

Le renforcement des capacités dans le domaine de la nutrition repose donc sur un processus continu d'amélioration spécifique aux capacités existantes et aux besoins identifiés.

---

<sup>1</sup> Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005) disponible sur <https://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/34579826.pdf>

## Annexe 2 : Structures clés du niveau central ciblé et leur rôle principal

Secteur Ministériel	Structures	Rôle principal
	Direction de la promotion et de l'éducation à la santé (DPES)	Améliorer les modes et les conditions de vie - renforcer l'action communautaire pour la promotion de la santé- renforcer l'offre de services en faveur de la promotion de la santé.
	Direction de la Nutrition (DN)	Assurer la collaboration intra et intersectorielle en matière de nutrition pour la promotion d'une alimentation saine et d'une nutrition appropriée - assurer l'appui-conseil pour le développement par les structures de santé et les acteurs communautaires d'interventions en nutrition et santé- définir et animer le plan national nutrition et santé ;
<b>Education</b>	Direction de l'Allocation des Moyens Spécifiques aux Ecoles (DAMSSE)	Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de santé, hygiène et nutrition dans les structures éducatives en collaboration avec les structures déconcentrées - effectuer l'approvisionnement des structures déconcentrées en matériels didactiques, fournitures scolaires, vivres et mobiliers scolaires - promouvoir les cantines endogènes dans les écoles primaires en collaboration avec les structures déconcentrées et de concert avec les communautés locales.
	Direction de la Promotion des Filles et du Genre (DPFG)	Coordonner les différentes actions en faveur de l'éducation des filles - développer des stratégies favorisant l'accès, le maintien et la réussite des filles dans le système d'éducation de base - contribuer à la promotion de la politique du genre au niveau du secteur.
	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS)	A pour missions la conception, la programmation, la coordination, le suivi et l'évaluation des actions de développement au niveau sectoriel.
<b>Eau, Hygiène assainissement</b>	Direction Générale de l'Assainissement (DGA)	
	Directeur Général de l'Eau Potable (DGEP)	Approvisionnement en eau potable – promotion et partenariat public privé – développement des infrastructures
	Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA)	Création, la gestion et la protection des installations de captage, d'adduction, de traitement, et de distribution d'eau potable pour les besoins urbains et industriels - création, la promotion et l'amélioration ainsi que la gestion des installations d'assainissement collectifs, individuels ou autonomes pour l'évacuation des eaux usées et des excréta en milieu urbain et semi urbain.
	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS)	A pour missions la conception, la programmation, la coordination, le suivi et l'évaluation des actions de développement au niveau sectoriel.
	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS)	A pour missions la conception, la programmation, la coordination, le suivi et l'évaluation des actions de développement au niveau sectoriel.
	Direction de la Transformation, de l'alimentation, de la nutrition et de la promotion des	Assurer la promotion des normes et le contrôle de la qualité des produits agricoles et agro-alimentaires - assurer l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des textes réglementaires pour le développement et la promotion de l'entreposage et la délivrance des certificats d'entreposage



<b>Agriculture</b>	normes et de la qualité nutritionnelle des produits agricoles (DTAN) / DGPER	communautaire des produits agricoles - former et sensibiliser les acteurs du monde rural en technologies de transformation et conservation des produits agricoles et agro-alimentaires
	Direction du développement de l'entrepreneuriat agricole (DDEA)/ DGPER	Assurer l'élaboration et la promotion de la stratégie nationale du partenariat public-privé dans le secteur agricole - - assurer la promotion du partenariat avec les organisations des producteurs et les structures privées des filières agricoles et stratégiques
	Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS)	Gestion du stock national de sécurité alimentaire -Gestion du stock national d'intervention -Gestion des aides alimentaires Gestion du Système d'information sur les Marchés Agricoles
	Direction de la Protection des Végétaux et des Consommateurs (DPVC)	Assurer l'élaboration et l'application de la législation phytosanitaire et des pesticides - contrôler l'état sanitaire des végétaux, produits végétaux tant à l'importation qu'à l'exportation -assurer l'appui conseil aux producteurs et au monde rural en matière de protection des végétaux et du conditionnement.
<b>Environnement</b>	Direction de la Promotion et de la Valorisation des Produits Forestiers Non Ligneux (DPV-PFNL)	Renforcement des capacités techniques, matérielles organisationnelles des acteurs du domaine des PFNL
<b>Elevage</b>	Direction générale des productions animales (DGPA)	Promotion des fermes d'élevage, du petit élevage, de l'apiculture, des élevages non conventionne suivi et d'évaluation des performances des unités de transformation des produits et sous-produits animaux ;
	Direction de la Santé Publique Vétérinaire et de la Législation (DSPVL)	Conception, de la programmation, de la coordination, du suivi et de l'évaluation technique des actions : - de sécurité sanitaire des aliments d'origine animale - de certification et de sécurité sanitaire des échanges commerciaux des animaux et de leurs produits et de lutte contre les fraudes tant à l'intérieur du territoire national qu'aux frontières.
	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS)	A pour missions la conception, la programmation, la coordination, le suivi et l'évaluation des actions de développement au niveau sectoriel.
<b>Commerce</b>	Agence Burkinabè de Normalisation, de Métrologie et de la qualité (ABNORM)	Mise en œuvre un système de management de la qualité conforme aux normes nationales et internationales. Activités : Normalisation ; Certification ; Inspection de la qualité et de la métrologie Promotion de la qualité ; Analyse essaie
<b>Recherche et Sécurité alimentaire</b>	L'Institut de l'Environnement et Recherches et Agricoles (INERA)	Gestion des Ressources Naturelles / Systèmes de Production - Productions Végétales : Céréales, Plantes Oléagineuses et Légumineuses, Cultures Maraîchères, Riz et riziculture, Plantes à Racines et à Tubercules - Productions Animales - Agroforesterie et Amélioration des Ligneux, Ressources Fauniques et Halieutiques, Valorisation des Ressources Forestières
	Département de Technologie Alimentaire de l'Institut de	Concevoir et développer des technologies appropriées pour l'exploitation durable et judicieuse des ressources naturelles (miel, huiles essentielles, huiles végétales, gomme arabique et autres produits forestiers, etc.) - Appuyer les promoteurs dans

	Recherche en sciences appliquées et technologies (DTA/IRSAT).	la création et le développement de microentreprises performantes - développer la gestion de la qualité des produits dans les entreprises agroalimentaires : BPH/BPF, HACCP - appuyer la transformation industrielle des produits forestiers et /ou de cueillette (graines de néré, gomme arabique, miel, etc.) ;
<b>Action sociale</b>	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) /Ministère de la famille et de la Solidarité Nationale	A pour missions la conception, la programmation, la coordination, le suivi et l'évaluation des actions de développement au niveau sectoriel.

### Annexe 3 : Réseaux du mouvement SUN et composition

Réseaux du mouvement SUN	Composition
<b>Réseau de la société civile pour la Nutrition (RESONUT)</b>	33 organisations ; avec 6 personnes membres du bureau.
<b>Réseau du secteur privé pour la Nutrition (RAPNUT)</b>	50 adhérents, 8 personnes membres du Bureau
<b>Réseau des Nations Unies pour SUN</b>	FAO, PAM, UNICEF, OMS, FUNUAP. Avec 5 points focaux nutrition
<b>Réseau parlementaire pour la sécurité nutritionnelle (REPASEN)</b>	35 député, dont 9 personnes membres du Bureau
<b>Réseau des donateurs</b>	Réseau en cours de mise en place, avec un leadership assuré par l'UE
<b>Réseau du secteur académique et de la recherche</b>	Réseau en cours de mise en place, avec un leadership assuré par l'Unité de formation et de recherche en science de la vie et de la terre de l'Université de Ouagadougou 1

#### Annexe 4 : Répartition des directions régionales

Régions	Direction régionales	Régions	Direction régionales
<b>Centre-Nord</b>	1. DR Santé	Boucle du Mouhoun	36. DR Santé
	2. DR Agriculture		37. DR Elevage
	3. DR Femme et solidarité		38. DR Agriculture
	4. DR Education primaire		39. DR Eau Hygiène Assainissement
	5. DR Elevage		40. DR Femme et solidarité
	6. DR Eau Hygiène Assainissement		Hauts-Bassins
<b>Nord</b>	7. DR Elevage		42. DR Femme et solidarité
	8. DR Femme et solidarité		43. DR Agriculture
	9. DR Education primaire		44. DR Education primaire
	10. DR Santé		45. DR Santé
	11. DR Agriculture		46. DR Elevage
<b>Sahel</b>	12. DR Eau Hygiène Assainissement	Sud-Ouest	47. DR Education primaire
	13. DR Agriculture		48. DR Femme et solidarité
	14. DR Femme et solidarité		49. DR Agriculture
	15. DR Elevage		50. DR Elevage
	16. DR Education primaire		51. DR Eau Hygiène Assainissement
	17. DR Santé		52. DR Santé
<b>Centre-Ouest</b>	18. DR Education primaire	Cascades	53. DR Santé
	19. DR Eau Hygiène Assainissement		54. DR Agriculture
	20. DR Santé		55. DR Femme et solidarité
	21. DR Agriculture		56. DR Elevage
	22. DR Elevage		57. DR Eau Hygiène Assainissement
	23. DR Femme et solidarité		58. DR Education primaire
<b>Est</b>	24. DR Femme et solidarité	Plateau-Central	59. DR Education primaire
	25. DR Santé		60. DR Elevage
	26. DR Elevage		61. DR Femme et solidarité
	27. DR Education primaire		62. DR Santé
	28. DR Agriculture	Centre-Est	63. DR Eau Hygiène Assainissement
	29. DR Eau Hygiène Assainissement		64. DR Elevage
<b>Centre-Sud</b>	30. DR Femme et solidarité		65. DR Santé
	31. DR Elevage		66. DR Femme et solidarité
	32. DR Education primaire		67. DR Agriculture
	33. DR Santé		68. DR Education primaire

**Annexe 5 : Instituts de formation académique et professionnelle (publique et privée)**

<b>Ecoles, Instituts, Université</b>	<b>Domaine</b>	<b>Type</b>
UFR/SDS : Médecine/Université Ouaga I	Santé	Publique
Université Saint Thomas d'Aquin (USTA) : Médecine	Santé	Privée
Ecole de santé Saint Edwige	Santé	Privée
Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP)	Santé,	Publique
Centre de Recherche en Sciences Biologiques, Alimentaires et Nutritionnelles (CRSBAN)/ Université Ouaga I	Nutrition et Toxicologie Alimentaire ; Agroalimentaire.	Publique
Ecole Supérieure pour le Traitement des Produits Agroalimentaire (ESTP 3A)	Agro-alimentaire	Privée
Université Aube Nouvelle (Ex ISIG)	Industries Agroalimentaire ; Contrôle de qualité ; Eau, Hygiène et Assainissement	Privée
Institut Africain de Santé Publique (IASP)/USTA	Nutrition et Santé publique	Privée
Institut Supérieur de Sécurité Humaine (ISSH)	Nutrition et sécurité alimentaire	Privée
Institut Supérieur des sciences et de Technologie	Nutrition, agroalimentaire	Privée
Institut International de l'Eau et de l'Environnement (2IE)	Eau, Hygiène et Assainissement	Privée
Institut de Gestion de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD) /Université Ouaga I	Eau, Hygiène et Assainissement	Publique
Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale (ENESA)	Elevage	Publique
Ecole Nationale de l'action sociale	Protection sociale	Publique

**Annexe 6 : Liste des communes**

Région	Communes	Cibles pour le focus group
Nord	Tangaye,	
	Oula	
Sahel	Bani,	
	Seytenga	
Est	Diabo	1 adjoint au Maire - 1 CVD- une personne du PC ATGF - 1 Chef ZATE - 1 Chef ZAT - Le président EDEL - 1 personne du Centre Médical
	Yamba	Focus groupe non réalisé
Centre ouest	Zamo	
	Zawara	
Centre est	Lalgaye,	Le Maire- 1 personne du CSPS -1 Conseiller Municipal - Agent d'agriculture - Agent d'élevage - le Président CVD - 1 Vice-Président CVD - 1 agent de la Mairie
	Bagré	Le SG de la mairie - 1 personne du CSPS- 1 Conseiller Municipal - le Président CVD -
Centre nord	Mané	Maire, Conseillers municipaux/Comité Villageois de Développement/services techniques déconcentré
	Pissila	s (ZAT, ZATE, ICP)
Centre sud	Guiba	Le Président CVD -1 personne du CSPS - 1 Chef ZAT- le Maire- 1 Chef ZATE
	Guiaro	1 adjoint au Maire - 1 CVD - 1 ICP - Agent d'agriculture - Secrétaire de la Mairie- Agent d'élevage
Sud-ouest	Lorepéni,	Chef ZATE, UAT, ICP
	Perigban	Le SG de la mairie -1 Chef UAT - 1 Conseiller Municipal - 1 ICP- 1 Chef ZATE - la PRM Mairie - 1 Conseiller Villageois de Développement (CVD)
Boucle du Mouhoun	Bourasso,	Conseiller municipal - Président CVD - 1 ICP
	Douroula	1 personne du CSPS - 1 CVD - 2 Conseiller Villageois -1 Chef UAT- 1 Chef ZATE
Cascades	Bérégadougou,	Focus group non réalisé
	Sidéradougou	2 personnes du Centre Médical - le Maire - le SG de la Mairie - 3 Conseillers municipaux - 1 er adjoint au Maire - 2 CVD
Plateau central	Loumbila,	1 Chef ZAT - 1 personne du CSPS- 1 CVD - 1 Chef ZATE
	Zitenga	Agent d'élevage - 2 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire -Agent d'agriculture- , Agent de santé
Hauts Bassins	Bama,	CVD - Conseiller municipal - Président CVD - Médecin du CM
	Toussiana	1 personne du Centre Médical - le Maire - le SG de la Mairie - 1 Conseiller municipal - 1Chef UAT - 1 er adjoint au Maire
<b>Nombre de focus group</b>		

## Annexe 7 : L'équipe REACH et le comité technique d'évaluation

Nom-Prénom	Profil
<b>L'équipe REACH</b>	
<b>DOUDOU H. Maimouna</b>	Santé publique, Biostatistique -épidémiologie, Pédiatrie
<b>DIASSO Dieudonné</b>	Nutrition publique, Système alimentaire et nutrition
<b>GOSSEENS Tania</b>	Secrétariat REACH Rome
<b>Points focaux des agences UN</b>	
<b>OUEDRAOGO Ousmane</b>	UNICEF
<b>DAO Fousséni</b>	OMS
<b>NINON Olga</b>	PAM
<b>SAWADOGO Prosper</b>	FAO
<b>GARNIER Denis</b>	UNICEF
<b>Comité technique d'évaluation</b>	
<b>OUARO Bertine</b>	Point focal SUN/DN/ST CNCN
<b>OUEDRAOGO Anissatou</b>	Sociologue
<b>ZOROM Moussa</b>	Action Sociale
<b>ZOMA L robert</b>	Statisticien
<b>OUATTARA Brahim</b>	Gestionnaire des ressources humaines
<b>KABORE Saidou</b>	Nutritionniste
<b>KYELEM Dimitri</b>	Nutritionniste/consultant
<b>TIROGO Souleymane</b>	Nutritionniste - Agroalimentaire
<b>ZOURE Alain</b>	Médecin de santé publique
<b>NOMBRE Dieudonné</b>	Professeur de lycée et collège
<b>BAMOUNI Innocent</b>	Conseiller d'administration scolaire et universitaire
<b>ZOUBGA W Adama</b>	Nutritionniste